Quatorzième Année. - Nº 134

Septembre 1917

BULLETIN MENSUEL

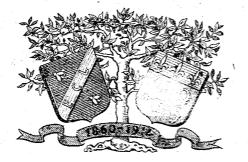
DB

l'Association des Anciens Elèves

DE

L'ÉCOLE CENTRALE

MÉDAILLE D'OR : Exposition internationale de Lyon 1914



SOMMAIRE

Un Grand Projet.
Chronique de l'Association.
Chronique de l'Ecole.
Chronique de la Guerre.
Changements de situations.
Ammaire (6° partie) 1901-1902.

ÉPHÉMÉRIDES

Samedi 22 Septembre: Diner de Guerre, Brasserie des Archers.

Tous les Samedis : Réunions hebdomadaires, local de l'Association.

Premiers jeudis du mois : Diners et réunions mensuelles, Paris

PRIX DE CE NUMERO : 0.75 CENT.

Secretariat et lieu des Réunions de FASSOCIATION

24, RUE CONFORT, LYON

Téléphone: 48-05

AVIS DE LA TRÉSORERIE

Nous prions les quelques sociétaires dont nous n'avons pu effectuer les recouvrements de cotisations de nous adresser directement leurs versements.

Nous indiquons à nos sociétaires l'avantage qu'il y a pour eux et pour nous-mêmes de s'inscrire comme Membre titulaire à vie (versement minimum : 20 fois le montant de la cotisation), pour se libérer de leurs cotisations annuelles.

Nous rappelons que les cotisations arriérées peuvent s'acquitter avec celles de l'année courante.

Nous prions les camarades auxquels leurs ressources permettent quelque générosité de se souvenir que le chiffre de notre cotisation n'est pas limitatif des versements qu'ils peuvent faire pour aider notre Association.

Nous recommandons à tous notre Caisse de Secours.

Les cotisations et souscriptions peuvent être versées à la permanence tous les jours non fériés, de 14 à 17 heures, ou envoyées à M. le Trésorier de l'Association E. C. L., 24, rue Confort.

Λ

Quatorzième Année. — Nº 134

Septembre 1917

BULLETIN MENSUEL

DE

l'Association des Anciens Elèves

DE

L'ECOLE CENTRALE

MEDAILLE D'OR: Exposition Internationale de Lyon 1914.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ÉCOLE

UN GRAND PROJET

Nos sociétaires ont certainement relevé sur notre dernier Bulletin l'annonce sommaire que nous faisions d'un vaste programme en cours d'études pour l'organisation à Lyon de l'Enseignement Technique Supérieur. Tous les Anciens Elèves apprendront donc avec une vive satisfaction la part que leur Ecole est appelée à fournir dans ce projet. Notre Rédaction est heureuse d'avoir pu réunir un certain nombre de documents qui intéresseront au plus haut point nos camarades, tous si profondément attachés à l'avenir de leur chère Ecole

L'origine de la question remonte au 4 novembre 1916, où, au cours d'une séance de Commission, le Conseil Municipal de Lyon s'entretint de l'enseignement technique et demanda à M. le Recteur de l'Académie, présent ce jour, si l'Université s'intéresserait à une œuvre dont l'importance pour la Ville et pour le Pays était si évidente. M. le Recteur répondit par l'affirmative et offrait son concours à la Municipalité. Quelques jours après, le Conseil de l'Université adressait au Conseil Municipal une lettre où il soumettait un plan général d'action pour entrer dans la voie des réalisations pratiques.

M. le Maire de Lyon répondait en convoquant pour le 4 décembre à l'hôtel de ville, une réunion où étaient invités des représentants du département, des Facultés, de la Chambre de Commerce, de l'Industrie Lyonnaise, etc. M. le Recteur développa alors en un éloquent exposé le programme issu des réflexions personnelles, des comparaisons avec l'étranger, des besoins de la ville qu'il propo-

sait à l'examen. Après avoir étudié les lacunes de l'enseignement technique à Lyon et montré ce qui se fait en Angleterre, en Allemagne, au Japon, aux Etats-Unis, etc., attiré l'attention sur la situation privilégiée de Lyon pour développer avec succès cet enseignement, M. le Recteur concluait qu'il existait à Lyon tout ce qui est nécessaire, et qu'il suffisait d'un plan et d'une méthode pour faire concourir à ce but toutes les organisations actuelles. Notre Ecole, en particulier, devait être convenablement agrandie et

aménagée.

Après un échange de vues, l'Assemblée décida de nommer une Commission mixte; municipale, industrielle, universitaire pour étudier les voies et moyens de réalisation. Cette commission composée de 53 membres, parmi lesquels MM. Coignet, Président du Conseil d'Administration de l'E. C. L., Lumière et Robatel (1867), Administrateurs; Rigollot, Directeur; Gillet, Industriel, Membre honoraire de l'Association; Aublé (1887) et Grillet (1890), Ingénieurs E. C. L., se réunit le 19 janvier 1917, à l'hôtel de ville et nomma deux sous-commissions, dont l'une chargée spécialement de l'enseignement technique proprement dit. Cette sous-commission était composée de MM. Joubin, Cohendy, Wiernsberger, Gor-JUS, GUÉNEAU, PAGNON, COIGNET, RIGOLLOT, VIGNON, DEPÉRET, LÉVY et tint trois séances, les 5, 8 et 19 mai 1917 où fut élaboré un plan d'ensemble présenté par M. Joubin, nommé Rapporteur, à la Commission générale qui se réunit à l'hôtel de ville, le 7 juin 1917, sous la présidence de M. Herriot. Ce rapport a été imprimé et distribué et de ce long document nous extrayons toutes les parties qui se rapportent directement ou indirectement à notre Ecole.

Les Anciens Elèves de l'E. C. L., pourront donc apprécier les efforts déployés pour l'extension projetée de leur chère Ecole. Une question aussi importante appelle nécessairement des avis qui diffèrent, M. le Recteur le reconnaît dans son rapport, la question de la meilleure méthode à appliquer à l'enseignement technique supérieur est partout l'objet de fortes divergences de vues de la part des personnes les plus qualifiées. Cependant, comme l'exprimait M. le Recteur en une lettre adressée récemment à M. le Secrétaire de l'Association: « De la discussion naît la lumière: c'est en échangeant les idées et non pas en les gardant pour soi que l'on sert le progrès. Il n'y a plus ensuite qu'à s'incliner devant la décision prise et à l'exécuter avec activité et loyauté. » S'inspirant de cette si juste réflexion, notre Rédaction va présenter les documents ci-dessous en

toute impartialité.

Les 1250 Anciens Elèves qui connaissent à fond leur Ecole pour en avoir apprécié personnellement les solides qualités et aussi pour en avoir reconnu, par leur expérience propre, les améliorations souhaitables, pourront ainsi contribuer à éclairer, en exprimant la plus haute confiance au Conseil d'administration de leur Ecole, ceux à qui est confiée actuellement la charge de prendre une déci-

sion qui intéresse non seulement ceux qui entreront à l'Ecole, mais également tous ceux qui en sont sortis. C'est de cette collaboration et de cette confiance mutuelle entre l'Ecole et l'Association que les intérêts communs des deux organisations indépendantes mais solidaires pourront être réalisés pour le mieux.

Page 38 du Rapport de la Commission spéciale est signalée la nécessité d'augmenter considérablement le nombre d'élèves à l'Ecole de la Martinière. Le nombre des candidats qui était de 194 en 1909 atteint actuellement 400, la majorité ne peut être admise faute de places, dans le nombre se trouvent sûrement des candidats qui eussent été par la suite de bons élèves. Cette réforme intéresse par répercussion le recrutement de notre Ecole, le diplôme de 1° classe de la Martinière constituant un titre recherché pour l'admission à notre Ecole.

Page 41 du Rapport, au sujet de l'Enseignement primaire supérieur, le rapport indique que c'est incontestablement dans ce milieu d'élèves intelligents et bien doués que se trouveront de bonnes recrues futures de l'enseignement technique supérieur, en spécialisant et en élargissant les sections industrielles des Ecoles primaires supérieures. Avec ces réformes, il pourrait y avoir là un appoint intéressant comme source de candidats aux Écoles Techniques Supérieures.

Page 47, à propos de l'Enseignement secondaire, le Rapport signale qu'il peut et doit jouer un rôle de premier ordre dans un plan bien coordonné d'enseignement technique. En réalité, il y prend déjà une grande part : les jeunes gens pourvus du diplôme de bachelier (Baccalauréat complet de l'Enseignement secondaire avec la mention mathématique) rentrent directement à l'Ecole Centrale Lyonnaise. Le Rapport signale ensuite la part apportée par les classes scientifiques des établissements secondaires pour la préparation aux Ecoles de Paris principalement, et sa contribution au recrutement des Instituts de province et de l'étranger.

A ce sujet, nous citons intégralement le passage suivant du Rapport (pages 47 et 48) :

« Un certain nombre de ces jeunes gens, après ce détour extra-muros, reviennent évidemment se fixer à Lyon ou dans la région lyonnaise. On peut se demander néanmoins si Lyon, deuxième capitale de la France, ne devrait pas offeir aux familles lyonnaises ces mêmes avantages qu'elles sont obligées d'aller chercher ailleurs

Un membre de votre Sous-Commission a pensé qu'il y avait de la part de la cité un excès de modestie à vouloir rester au second rang, alors qu'elle est digne et capable de se mettre au premier ; et il ajoute que beaucoup de familles modestes, dont les enfants peuvent être reçus à l'Ecole Centrale de Paris, par exemple, sont obligées ou bien de faire des sacrifices vraiment au-dessus de leurs forces, ou de renoncer à leur laisser acquérir un titre qui fait prime dans l'industrie. Or, il ne dépend que de Lyon et des industriels lyonnais que la mention E. C. L. soit, à l'avenir, considérée comme équivalente à la mention E. C. P., tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral. Ce jour-là, ce ne seront plus les jeunes

N° 1<u>3</u>4

Lyonnais qui s'expatrieront, ce sont d'autres jeunes Français qui viendront et resteront peut-être à Lyon. Toutefois, votre Sous-Commission n'a pas manifesté son opinion sur ce point qui est réservé pour un examen ultérieur.

Elle a simplement pris acte de ce qui suit. Le Lycée du Parc se prêterait fort bien à l'organisation d'une section spéciale de préparation à l'Ecole Centrale lyonnaise, de mème que le Lycée Ampère, depuis l'an dernier, comprend une classe spéciale de préparation à l'Ecole de Chimie. Sans entrer dans le détail, il est à remarquer qu'il suffirait d'une somme bien minime pour cette organisation : une dizaine de milliers de francs : encore, ne serait-ce qu'à titre de garantie, et il suffirait d'une vingtaine d'élèves pour couvrir entierement la dépense.

De mème que pour l'enseignement primaire supérieur, il vous paraîtra sans doute désirable qu'une préparation parallèle soit envisagée au Lycée de jeunes filles, tout au moins en ce qui concerne la chimie. Déjà, l'an dernier, deux élèves du Lycée ont été brillamment reçues à l'Ecole de Chimie : vous penserez certainement qu'il y a là pour nos jeunes filles un avenir des plus intéressants, et si leur nombre — comme il est certain — devenait suffisant, l'Ecole de Chimie pourrait

envisager l'organisation d'une section spéciale pour elles.

Et pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'Ecole Centrale Lyonnaise? Après l'Ecole Normale Supérieure, voici l'Ecole Centrale de Paris qui vient de décider que le concours serait ouvert aux femmes : des cours techniques spéciaux destinés aux élèves de l'enseignement secondaire féminin vont s'ouvrir à la rentrée ; si l'on veut bien y rélléchir, il n'y a là rien de surprenant : nous allons avoir besoin de toutes les intelligences, de toutes les volontés, et ce n'est certes pas le Conseil municipal de Lyon qui prétendra que l'intelligence féminine est de qualité inférieure à la nôtre ».

Le Rapport aborde page 51 ce qui concerne l'Ecole Centrale Lyonnaise. Nous reproduisons textuellement :

« Le bâtiment de l'Ecole Centrale, dont l'inauguration eut lieu en 1901, a été prévu pour 150 élèves : en 1907 de nouvelles acquisitions ont accru la superficie qu'elle occupait. Néanmoins, en 1914, les 230 élèves qu'elle comptait étaient à l'étroit dans les locaux actuels. Or si, avant les hostilités, les élèves, au nombre de 60 environ par promotion, se plaçaient très facilement à leur sortie de l'école, assurément l'essor prévu de l'industrie réclamera dans l'avenir un nombre beaucoup plus grand de techniciens. Il faut prévoir, pour l'après-guerre, des promotions plus nombreuses, non compatibles avec les locaux à construire sur le terrain actuel. Il y a donc lieu d'examiner la question du transfert de l'école dans des locaux plus vastes, construits spécialement pour le but proposé, sur un terrain de surface suffisante pour que, dans l'avenir, on puisse donner plus d'extension encoret à l'école si le besoin s'en faisait sentir. En cette matière, on ne saurait être trop prévoyant.

En comptant sur 500 élèves, et admettant une dépense d'acquisition, d'aménagement et de construction, de 6.000 francs environ par élève, l'installation

complète coûterait environ 3.000.000.

Non seulement on obtiendrait ainsi la spécialisation si désirable des amphithéâtres, l'extension de la bibliothèque, mais il sera possible de donner un caractère plus technique encore à l'enseignement par le développement des travaux pratiques, l'agrandissement et l'aménagement des salles de machines (électricité, moteurs thermiques), la création d'un Bureau d'essais et d'étalonnage pour les appareils électriques qui servirait aux industriels, enfin l'installation d'une section de travaux publics, ingénieurs municipaux, etc..., installée d'une façon précaire.

Enfin, la Sous-Commission a pris acte avec intérêt de la proposition suivante faite par un de ses membres : les élèves des Ecoles de Tissage pourraient venir, soit à l'Ecole de Chimie, soit à l'Ecole Centrale, suivre certains cours de chimie appliquée à la teinture et à l'apprêt, ou relatifs à la construction des métiers à tisser — industrie pour laquelle nous sommes encore tributaires de l'étranger.

La Sous-Commission a été unanime à penser que la nouvelle Ecole Centrale

devait rester proche de l'Université, en raison des rapports fréquents des maîtres et des élèves des deux enseignements ; la transférer dans un quartier excentrique scrait une faute grave qu'il importe d'éviter, car rien ne doit entraver l'essor d'une institution qui fait honneur à notre ville. Il est à remarquer que la construction d'une nouvelle école rendrait disponible les locaux actuels et les terrains et les immeubles voisins qui avaient été acquis en vue de l'extension primitivement envisagée : ils pourraient être utilisés pour l'une des créations projetées ; c'est une étude ultérieure à faire.

Il est sans doute inutile de revenir sur la question, déjà indiquée à propos de l'enseignement secondaire, du relèvement du niveau des études à l'Ecole Centrale ; seul, le Conseil d'administration de cet établissement a qualité pour examiner la portée de cette réforme et le membre de votre Sous-Commission qui a manifesté son avis très ferme sur ce point n'avait pas d'autre ambition que l'accroissement du prestige des ingénieurs lyonnais, d'autre désir que celui de permettre aux familles de condition modeste de garder leurs enfants près d'elles tout en leur donnant les mêmes chances d'avenir qu'à leurs camarades plus fortunés. La question posée sera examinée en toute liberté : elle n'est rappelée ici que pour mémoire, votre Commission ayant conclu qu'elle méritait d'être étudiée ».

La page 66 du Rapport donne les conclusions des deux sous-commissions :

En résumé, vos deux Sous-Commissions vous proposent de recommander au Conseil municipal de Lyon de poursuivre de concert avec l'Etat, les corps élus du département et de la région (Conseils généraux, Chambres de Commerce, etc.), les industriels, les savants :

7º L'extension et le transfert sur un autre terrain près de l'Université, de l'Ecole Centrale lyonnaise, qui deviendrait susceptible de doubler le nombre de ses places, soit : de recevoir 500 élèves ; »

Le rapport page 67 envisage les dépenses de premier établissement et les dépenses annuelles, qui ne peuvent être évaluées, avec quelque approximation, qu'après l'adoption d'un programme définitif.

Dans les pièces annexées au Rapport général figure (pages 96 et 97) comme complément à l'étude de la part que peut fournir l'Enseignement secondaire, le rapport suivant de M. le Proviseur du Lycée du Parc:

« Rien ne serait plus facile que d'utiliser le Lycée du Parc pour la préparation à l'Ecole Centrale, comme on utilise le Lycée Ampère pour la préparation de l'Ecole de Chimie.

Si le programme vu actuellement dans la première année de l'Ecole Centrale lyonnaise rentre dans le programme de préparation, dans le programme qu'il sera nécessaire de posséder pour avoir les chances de succès à l'examen d'entrée, l'étude de ce programme devra être faite dans un cours qui fera partie du groupe des cours appelés Cours préparatoires aux Grandes Ecoles.

Le cours préparatoire à l'Ecole Centrale lyonnaise existerait à côté des cours préparatoires à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Normale supérieure, à l'Ecole des Mines, à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, à l'Ecole Navale, à l'Ecole de Saint-Cyr, à l'Institut Agronomique, et aurait sa vie à lui, adaptée aux nécessités de la grande industrie de la région. L'Ecole Centrale lyonnaise serait alors vraiment digne du grand centre qu'est Lyon, que Lyon sera davantage encore après la guerre ; elle attirerait à elle, aisément, d'excellents sujets, comme les « Grandes Ecoles » actuelles, puisqu'elle serait elle-même une « Grande Ecole », ayant déjà acquis, dans le passé, une réputation fort honorable.

Cette très importante transformation aurait surtout pour but d'imposer aux candidats à l'école :

1º D'avoir les connaissances mathématiques indispensables aux ingénieurs;
 2º D'avoir des connaissances plus sûres et plus étenducs en physique, en chimie

et en minéralogie ;
3º De savoir bien manipuler ; d'avoir fait, en un mot, de sérieux travaux

de laboratoire.

Pour l'acquisition des connaissances mathématiques nécessaires, comme pour l'acquisition des connaissances nécessaires en physique, chimie et minéralogie, le Lycée du Parc offre naturellement toutes les garanties désirables avec son organisation complète de toutes les organisations aux « Grandes Ecoles ». Pour les manipulations, pour tous les travaux de laboratoire, si essentiels, les candidats à l'Ecole Centrale lyonnaise trouveraient aussi toutes les installations voulues.

Un très grand bâtiment, dit « bâtiment des sciences », ayant 58 mètres de longueur sur plus de 8 mètres de largeur, et comprenant un rez-de-chaussée et deux étages, est spécialement affecté aux sciences physiques, chimiques et naturelles. La chimie occupe tout le second étage et a, pour son seul service, deux grands amphithéâtres ; deux laboratoires pour les manipulations, l'un intérieur et l'autre extérieur, dont le plus grand peut contenir plus de vingt-quatre élèves ayant chacun à sa disposition l'eau et le gaz, une laverie, et deux cabinets pour les produits utilisés. Au premier étage, la physique a pour elle le même espace, avec ses deux amphithéâtres, son vaste laboratoire ou chaque table de manipulations offre le gaz, l'eau, le courant électrique ; — ses trois cabinets renfermant les apppareils nombreux et récents ; — avec, aussi, un atelier pour le travail du fer et du bois.—Hufin', au rez-de-chaussée, se trouve l'installation des sciences naturelles ; une très grande salle de classe avec des tables d'expériences, et deux cabinets, dont un très spacieux, très bien pourvus, lui sont attribués.

L'espace, la lumière, les moyens de travail, rien ne laisse à désirer dans la construction et l'aménagement tout à fait modernes, confortables, riches même, de notre « bâtiment des sciences », et je suis tout à fait convaincu que le Conseil d'administration de l'Ecole Centrale lyonnaise aurait, au Lycée du Parc, la plus entière satisfaction pour l'enseignement pratique comme pour l'enseignement théorique des candidats à l'école. Une visite de nos locaux scientifiques produirait sur lui une impression bien plus forte que les quelques lignes de description,

monotones et bien peu expressives d'une note rapide.

Du point de vue de l'organisation mème du nouveau cours au Lycée, je ne vois pad de réelle difficulté financière. Le taux des frais scolaires serait le taux des cours préparatoires aux « Grandes Ecoles », taux qui comprend les frais d'enseignement proprement dit et les frais d'interrogations, et vingt-cinq élèves suffiraient pour couvrir les dépenses.

Enfin, pages 101, 102, 103, 104, 105 et 106 des pièces annexes figure le rapport concernant les Améliorations à apporter à l'enseignement de l'Ecole Centrale Lyonnaise et l'extension à donner à l'enseignement électrotechnique.

Après avoir examiné les créations nécessaires et leurs réalisations sur le terrain actuel, il conclut à la reconstruction de l'Ecole avec

trois millions de francs. Voici cet exposé :

« Les premiers travaux à entreprendre, quand les circonstances le permettront, sont l'installation de la bibliothèque telle que le Conseil d'administration en avait décidé, dans sa séance du 19 novembre 1913, la continuation de l'installation des diverses collections d'études au premier étage de l'aile sud de l'école et l'installation d'une salle spéciale pour les moteurs thermiques.

Lorsque l'école fonctionne (normalement, chacune des trois années d'études a une salle de cours ; une quatrième salle commune sert aux cours de chimie et

une salle de manipulations permet aux élèves de s'exercer aux travaux pratiques d'analyse chimique minérale.

Il n'y a aucun amphithéatre spécial pour les cours de physique ou d'électricité. Ces cours se font dans la salle de cours de première année, et cette salle étaint toujours occupée, il y a impossibilité de préparer les expériences qui devraient toujours accompagner lesdits cours.

Il n'existe pas de travaux pratiques de physique, d'électricité générale, de mécanique, de résistance des matériaux, ni de locaux aménagés à cet usage, ni le

matériel, ni le personnel nécessaires.

Il est pourtant de la plus haute importance que, dans une Ecole Technique, l'application suive immédiatement la théorie. Un cours de physique générale, sans travaux pratiques, est lettre morte pour la plupart des élèves ; ils ne voient et n'apprennent que les calculs qui permettent de résoudre telle ou telle question, mais ne se doutent même pas du phénomène physique lui-même.

Los travaux pratiques de physique sont de la plus haute importance pour un futur ingénieur; ils l'habituent à observer un phénomètic, à le soumettre au calcul, à représenter graphiquement ses premières phases; ils éveillent en lui l'esprit d'observation, ce à quoi il faut toujours tendre; de plus, ils lui font comprendre les relations entre les différdates unités employées et lui évitent de lourdes fautes dans la suite.

Ces remarques s'appliquent également aux travaux pratiques d'électricité, de mécanique et de résistance des matériaux. Il ne devrait pas y avoir un cours théorique sans qu'immédiatement l'élève n'en voie les applications pratiques : le travail pour l'élève serait beaucoup plus intéressant et la formation du futur technicien beaucoup plus complète.

Les deux années de spécialisation : électricité et travaux publies, réclament

aussi des modifications dans leurs installations.

ELECTROTECHNIQUE. — Il y a nécessité absolue d'aménager de nouveaux locaux et d'augmenter le nombre d'appareils mis à la disposition des élèves.

De plus, il y aurait grand avantage à disposer d'un bureau d'essais et d'étalonnage pour les apparcils électriques courants dont l'emploi devient de plus en plus répandu dans l'industrie : ce serait une commodité pour les industriels et cela servirait à faire connaître l'école et les services qu'elle peut rendre.

Travaux publics. — Il n'y a aucun local affecté spécialement aux cours de travaux publics; c'est une petite salle d'interrogations qui sert de salle de cours, on ne peut donc l'aménager pour que les élèves suivant les cours de travaux publics aient sous la main tout ce dont ils ont besoin pour leurs études. Tout est à créer comme installation sous ce rapport.

Il y a quelques années, du 1910, le Conseil d'administration s'était préoccupé de créer à l'école une nouvelle année de spécialisation pour l'étude de la mécanique appliquée aux industries textiles (tissage, filature, apprêt). Il y aurait lieu, dans les réreonstances actuelles, de revenir sur cette question. On pourrait examiner la possibilité de créer avec le concours de l'Ecole de Chimie (tenture) et de Commerce, de Tissage, Municipale et écoles similaires (tissage), un enseignement complet pour l'industrie textile, tel qu'il existe en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, Crefeld, etc.

Le moment serait d'autant plus propice qu'il n'existe rien en France d'analogue et que la région lychnaise est appelée à devenir un centre de plus en plus important dans tous les genres d'industries textiles.

En résumé, l'extension de l'enseignement donné actuellement à l'école comprend comme installation :

1º Amdaagement d'un local pour la bibliothèque ;

2º Achèvement de l'installation des collections (mécaniques, métallurgie, travaux publics;

3º Installation d'un laboratoire pour les moteurs thermiques ;

4º Amphithéatre spécial pour les cours de physique et d'électricité ;

5º Trois salles de travaux pratiques pour la physique générale, l'électricité générale, mécanique, résistance des matériaux ;

6º Salle de machines pour l'électricité industrielle ;

7° Laboratoire réservé pour l'étalonnage des appareils électriques usuels ;

8º Laboratoires d'essais de matériaux de construction ;

9° Salle de cours pour les travaux publics ; 110º Laboratoire et salles de cours pour la mécanique appliquée aux industries textiles.

En adaptant les locaux actuels et en élevant des constructions sur les terrains achetés ou loués par l'école, on pourrait réaliser en partie les desiderata de l'enseignement de la façon suivante :

On réserverait les sous-sols et rez-de-chaussées pour les laboratoires et on ins-

tallerait aux étages supérieurs les salles de cours.

Les travaux manuels de menuiscrie, ajustage, moulage, qui occupent actuellement une surface de 290 mètres carrés s'installeraient sur le terrain loué rue de Marseille et pourraient occuper une surface de 384 mètres.

La salle de machines-outils aurait alors une surface de 220 mètres au lieu de

170 mètres, ce qui permettrait de développer l'outillage.

Les laboratoires d'essais des matériaux de construction, les salles des travaux pratiques de physique, d'électricité générale, de mécanique, de métallurgie, trouveraient place dans les sous-sols et rez-de-chaussées de l'aile sud (rue Jaboulay) et disposeraient de 648 mètres de rez-de-chaussées et de 604 mètres en sous-sol.

Le laboratoire pour les moteurs thermiques comprendraient la salle d'ajustage

actuelle et la moitié de la menuiserie (176 mètres).

Le laboratoire d'électricité appliquée s'augmenterait du reste de la menuiserie et du rez-de-chaussée de l'immouble à construire rue Chevreul (216 mètres), ainsi que du sous-sol correspondant à l'immeuble (144 mètres). Le laboratoire réservé pour l'étalonnage des appareils électriques usuels trou-

verait place dans les sous-sols du bâtiment nord (rue Chevreul).

Salles de cours. — La salle de cours de première année actuelle serait réservée

aux cours de physique et d'électricité.

Au premier étage du prolongement de l'aile sud (rue Jaboulay), on installerait deux salles de cours pour les deuxième et troisième années (156 mètres chacune), et rue de Marseille la salle de première année (168 mètres).

La construction à élever, rue Chevreul, comprendrait quatre étages :

Au premier, salle de cours pour les élèves de quatrième année (électrotechnique). Au deuxième, salle de cours pour les élèves de quatrième année (travaux publics).

Au troisième, salle de lecture de la bibliothèque.

Au quatrième, magasin des livres de la bibliothèque.

Les constructions à élever sont donc :

Immeuble de quatre étages, rue Chevreul, à 900 francs le mètre

carré, environ 156 mètres..... 140.400 Immeuble, rue Jaboulay et rue de Marseille, deux étages, 700 francs le mètre, 565 mètres..... 395.500 14.760

Ateliers en sheds pour travaux manuels, 246 mètres à 60 francs Escaliers et modifications nécessitées dans le bâtiment actuel.....

50.000 600.660

Total.....

Les machines et appareils nécessaires pour le fonctionnement :

1º Du laboratoire d'essais des matériaux ;

2º Du laboratoire des moteurs thermiques ;

3º Du laboratoire de physique générale et d'électricité ;

4º Du laboratoire mécanique ;

5º Du laboratoire de résistance des matériaux ;

6º Du laboratoire d'électrotechnique,

nécessiteront une dépense que l'on peut évaluer à 150.000 francs.

— 9 —

Septembre 1917

750.000

Pour le fonctionnement des nouveaux services, il faudra au me assistants et deux préparateurs, ce qui correspond à une dépense annuelle Assistants, 4.000 chaque	e de : » »	X.
Total 16.400		
RÉSUMÉ		
Constructions nouvelles6	000.000))
Machines et appareils	50.000))

Reste à considérer les cours de mécanique appliquée aux industries textiles dont il n'a pas été question dans l'organisation de l'enseignement dans les locaux

Personnel, dépenses annuelles.....

Etant donné la très grande utilité que ces cours auraient pour notre région dans laquelle l'industrie textile est appelée à se développer encore, on pourrait considérer une nouvelle année de spécialisation faisant, au même titre que les deux années de spécialisation fonctionnant avant la guerre, suite aux trois années de cours de l'école.

On traiterait, dans cette année, toutes les questions de mécanique relative à la construction et au fonctionnement des métiers employés dans les filatures, les tissages et les atcliers d'apprêt.

On pourrait utiliser les locaux du deuxième étage de l'immeuble à construire, rue Jaboulay, et rue de Marseille, pour des salles de cours et les machines légères, en réservant au rez-de-chaussée un emplacement pour les plus hautes machines.

Il est difficile de faire un devis, même approximatif, pour ce nouveau service; tout dépend de l'extension qu'il prendrait avec le temps; mais il y a lieu d'espérer que les constructeurs de métiers, comprenant le grand avalutage qu'il y aurait pour eux d'avoir des directeurs d'usines instruits et compétents, capables d'utiliser avec le maximum de rendement les installations mécaniques, se feraient un devoir d'aider à l'installation des machines mises à la disposition des élèves.

Naturellement, ces différents services constituant l'enseignement de l'école, s'ils se développaient, comme il y a lieu de l'espérer, dans les années qui suivront la cénclusion de la paix, se trouveraient très à l'étroit dans les locaux actuels, car l'école, dont l'inauguration a eu lieu en 1901 sur un terrain loué à la Ville, a été prévue pour 150 élèves et occupait à cette époque 2.788 mètres carrés, dont environ 1.700 mètres carrés de bâtiments.

En 1907, l'école s'est rendue acquéreur du terrain loué par la Ville, terrain estimé alors 45 francs le mètre carré, ce qui représente une valeur de 125.000 fr.

Depuis cette époque, l'école est devenue propriétaire de terrains contigus à ceux qu'elle possédait pour une somme de 190.000 francs. Le prix total du terrain appartenant à l'école est donc 315.000 francs.

La construction de l'école ayant coûte 405.000 francs on peut donc évaluer à 700.000 francs environ la somme dépensée actuellement pour achat de terrain et constructions.

Un 1914, les élèves étaient environ au nombre de 230 trop à l'étroit dans les locaux actuels.

Les constructions prévues pour 600.000 francs visaient la création de nouveaux services et laboratoires, mais ne permettant pas d'augmenter le nombre des élèves, par constquent, une fois ces constructions achevées, on aura dépensé 405.000 + 600.000 = 1.005.000 francs.

Le matériel existant peut être estimé 100.000 francs, la dépense prévue, 150.000 francs, portera la valeur du matériel à 250.000 francs, d'où dépense totale 1.255.000 francs pour 230 élèves, c'est-à-dire 5.400 francs par élève.

D'autre part, le prix du terrain, 315.000 francs, revient à 1.300 francs par élève, d'où dépense totale par élève :

5.400 + 1.300 = 6.7000 francs.

Avant l'ouverture des hostilités, les élèves, au nombre de 60 environ par promotion, se plaçaient très facilement à leur sortie de l'école ; assurément, après la conclusion de la paix, l'essor prévu de l'industrie réclamera ula nombre beaucoup plus grand de techniciens, il faut donc prévoir, pour l'après-guerre, des promotions plus nombreuses, non compatibles avec les locaux à construire sur le terrain actuel ; il y aurait donc lieu d'examiner la question du transfert de l'école dans des locaux plus vastes, construits spécialement pour le but proposé, sur un terrain de surface suffisante pour que, dans l'avenir, on puisse donner encore plus d'extension à l'école si le besoin s'en faisait sentir.

En tablant pour l'avenir sur 500 élèves, en admettant une dépense de 5.000 francs par élève, pour les constructions et l'aménagement des laboratoires, cela ferait une somme de 2.500.000 francs.

La surface à acquérir ne devrait pas être inférieure à 10.000 mètres carrés, ce qui, à 25 francs le mètre, ferait une somme de 250.000 francs.

Total à dépenser pour l'installation complète................ 3.000.000 »

Nous signalons également que le Rapport général prévoit la formation par l'Université d'un Institut de Recherches techniques industrielles, doté de laboratoires spécialisés et pourvu de moyens de travail perfectionnés. Cette création serait appelée à produire des travaux d'intérêt général, à perfectionner les jeunes ingénieurs techniciens en les initiant aux méthodes de travail et de recherches industrielles, à aider les industriels à solutionner les problèmes particuliers intéressant une usine déterminée, ne possédant point chez elle l'organisation et l'outillage nécessaires à ses investigations.

Nous ne détaillerons pas les longues modalités prévues au Rapport, indiquons seulement que celui-ci exprime le fait que la présence de l'Ecole Centrale Lyonnaise et de l'Ecole de Chimie Industrielle permet de prévoir un recrutement abondant de jeunes ingénieurs techniciens disposés à poursuivre des recherches scientifiques dans leur rapport avec l'Industrie ou à s'intéresser à des laboratoires d'essais en de nombreuses branches.

Tels sont les documents à notre connaissance sur cette importante question qui se décompose en deux parties distinctes : l'une matérielle concernant l'agrandissement de l'Ecole, l'augmentation de ses laboratoires, points sur lesquels un accord unanime est facilement acquis et l'autre partie, plus complexe, qui vise les améliorations à envisager pour les programmes d'admission ou d'études.

Cette difficulté prend sa source dans les divergences de principes qui existent à l'heure actuelle entre les méthodes employées en France et à l'étranger, pour assurer la meilleure formation de l'Ingénieur. Si cette question a été, de tout temps, l'objet de controverses, la guerre lui a donné une mise au premier plan de l'actualité. Les réflexions amenées par la comparaison entre nos Industries d'avant guerre, si fortement menacées, et nos Industries d'après-guerre, à diriger vers l'essor nécessaire ont suscité la recherche des moyens

Nº 134

d'obtenir le meilleur personnel technique, auquel va incomber la tâche de les mettre en valeur.

Il sortirait de notre cadre de développer ici cette question. Elle a été traitée récemment en un débat d'une ampleur magistrale à la Société des Ingénieurs Civils de France. Tout ce qui peut être dit sur la question a été envisagé. Aucune personne qui désire porter une appréciation sur cette grave question ne peut actuellement le faire si elle n'a étudié à fond les arguments mis en opposition au cours de la discussion du mémoire présenté par M. Léon Guillet à cette Société. La communication avait pour titre : « Etude comparative des Méthodes de l'Enseignement Technique Supérieur en France et en Allemagne » (Voir Bulletin octobre-novembre 1916 de la Soc. des I. C. F., 7° série, n°s 10 et 11, pages 623 à 705).

(La discussion à laquelle quatre séances ont été consacrées avec les documents écrits annexés occupe les pages 16 à 233 du Bulletin

janvier-avril 1917, de la Soc. des Î. C. F., 8º série, nº 1.)

Pour donner cependant à nos sociétaires qui ne pourraient consulter ces documents un aperçu de l'idée maîtresse qui domine ces débats, nous leur indiquons que les conclusions en ce qui concerne le régime même des Ecoles Techniques Supérieures (maintien de l'enseignement encyclopédique, généralisation des cours de sciences industrielles, Développement des Travaux pratiques, Recrutement des professeurs dans l'Industrie, Nécessité des stages d'usines, des voyages d'études, etc., etc.), semblent n'avoir donné lieu qu'à des observations de détail. Mais il n'en est nullement de même des conclusions de la communication qui ont trait à la préparation et à l'entrée des Grandes Ecoles et qui ont donné lieu à des discussions approfondies. Ce sont principalement les deux suivantes :

 a) Suppression possible des classes de Mathématiques spéciales avec report de ces études en une année préparatoire, faite à l'Ecole

même :

b) Recrutement des Elèves par voie d'examen, sur programme

des mathématiques élémentaires.

C'est tout simplement le système qui fonctionne à notre Ecole. Les partisans du maintien de l'entrée aux grandes Ecoles sur programme des classes de Mathématiques spéciales ont attaqué vivement ces conclusions et finalement partisans et adversaires avec forts arguments, pour ou contre, sont restés sur leurs positions. Deux conceptions sont donc en présence pour réaliser la formation de l'Ingénieur; ceux qui estiment que le recrutement des candidats aux Ecoles Techniques Supérieures doit s'opérer après le passage par les classes de mathématiques spéciales et ceux qui croient qu'il appartient au contraire, à l'Ecole Technique même, de donner cet enseignement. Actuellement, les deux catégories d'Ecoles Techniques Supérieures existent et chacune d'elles peut revendiquer des résultats.

Les Anciens Elèves voient donc les conséquences des deux

Nº 134

méthodes en ce qui concerne leur Ecole. D'une part, les propositions formulées, au cours du Rapport de la Commission mixte établissent un relèvement de l'Ecole par le niveau de l'examen d'entrée, que l'on ne pourrait désormais aborder sans connaître préalablement une série de matières enseignées actuellement à l'Ecole ; d'autre part, le maintien du régime actuel sur programme de mathématiques élémentaires permet à un bon bachelier ou à un candidat muni de connaissances équivalentes de se présenter à l'Ecole. Des avantages et des inconvénients existent évidemment dans chaque cas, c'est au Conseil de l'Ecole qu'il appartient de se prononcer, la discussion de la Soc. des I. C. F. aidera certainement à motiver sa détermination.

(Postérieurement, une série de vœux concernant les réformes à apporter à l'Enseignement technique supérieur a été votée comme conclusion par les membres des I. C. F., et transmise au Ministre ; la plupart des périodiques techniques en ont reproduit le texte).

Nous complétons cet exposé par quelques notes émanant de sociétaires, à qui leurs fonctions ont permis de suivre de plus près la question et qui ont bien voulu exposer en notre Bulletin leur avis personnel sur le projet en cours.

L'exposition de ces idées peut aider à se faire une opinion, c'est

pourquoi la Rédaction tient à les joindre à cet article.

Le premier en daté condense les idées exprimées au cours de correspondances et d'entretiens échangés entre M. le Secrétaire de l'Association et divers membres de la Commission.

« En qualité de secrétaire du Conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves de l'École Centrale lyonnaise, un des membres de la Commission pour l'enseignement technique supérieur lui a donné connaissance du remarquable rapport sur l'organisation de l'enseignement technique à Lyon. Cette lecture lui inspire l'idée de communiquer quelques réflexions sur ce qui touche l'Ecole dont mous sommes issus. Malgré leur caractère d'opinion purement personnelle, il croit cependant traduire l'opinion d'un nombre assez important de sociétaires, avec lesquels il entretient des relations ou avec lesquels sa fonction de secrétaire lui donne l'occasioni de correspondre ; avec eux il échange souvent les vœux d'espérance concernant l'avenir de notre chère Ecole.

M. le Rapporteur a admirablement fait ressortir la nécessité de voir grand, de ne pas travailler seulement pour l'heure présente, mais de réserver l'avenir. Il faudrait donc éviter, en cette heure favorable, avec l'expérience du passé, en ce qui concerne l'extension matérielle de l'E.C.L., de construire encore trop juste. Créée rue Vauban, transférée quai de la Guillotière, reconstruite rue Chevreul, dix ans après, elle apparut trop exiguë. Cette constatation, tout honorable qu'elle soit pour notre Ecole, par la preuve qu'elle fournit d'un développement qui atteste sa valeur et son utilité, ne saurait se perpétuer. C'est pourquoi, le projet amplement détaillé d'agrandissement de l'Ecole sur les lieux mêmes, aboutirait à un total de dépenses relativement élevées pour n'aboutir qu'à une amélioration précaire, le rapport faisant bien ressortir l'impossibilité d'augmenter le nombre d'élèves.

Il faut donc envisager la reconstruction totale et définitive de l'Ecole Centrale lyonnaise, dans le quartier universitaire, qui ainsi pourrait être aménagée avec méthode grâce à l'expérience acquise, selon les meilleurs plans, pourvue de ter-

rains permettant le développement futur ; les bâtiments devenus libres seraient repris pour une création ou extension du vaste programme. Cette reconstruction dovrait s'effectuer avec un certain souci de la tenue architecturale. Que l'on compare l'ordonnance des instituts étrangers avec l'allure trop modeste de nos établissements lyonnais, en général.

En ce qui concerne l'extension morale de l'Ecole, le mieux est de rappeler la lettre adressée au mois de février à ce sujet, à la Société des Ingénieurs civils de France et insérée dans le procès-verbal de ses réunions (reproduite Bulletin E. C. L.,

nº 132, page 6).

Les Anciens Elèves de l'Ecole aspirent à voir s'élever toujours le prestige de l'Ecole, classée aujourd'hui au rang où ses antécedents lui donnent droit. Ils agissent, en ce désir, par reconnaissance, par souci de leurs intérêts les plus légitimes, en bons citoyens français, et en bons Lyonnais d'origine ou d'adoption.

Créée par l'initiative privée, toujours pourvue de ressources restreintes pour la grandeur de l'œuvre, dédaignant une vaine publicité, ses Anciens Elèves, en majorité, ont cependant acquis des situations industrielles qui les mettent dans la vie au même niveau que leurs collègues issus d'autres écoles. La lecture impar-tiale de notre Annuaire, de nos Bulletins, le démontre. C'est que l'œuvre était nécessaire et les résultats de son enseignement probants. Ce sont les Anciens Elèves qui ont fait le renom de l'Ecole. On doit donc, à moins d'opposition injuste, en accorder l'hommage à leur formation. Tout ce qui pourra donc augmenter le niveau de l'Ecole sera pour nous le bienvenu. Ici se pose la délicate question proposée de la réforme du programme d'admission et de l'enseignement à l'E. C. L., sur laquelle il appartient seul, à son Conseil d'administration, de se prononcer.

En faisant donc toutes réserves sur cette partie du rapport qui doit être laissée aux personnalités de compétence et d'expérience spéciales en matière d'enseignement technique, il est du devoir néanmoins de chaque ancien élève de s'intéresser

au perfectionnement des études à leur Ecole.

L'un des projets envisagé dans ce but réside dans le rapport de M. le Proviseur du Lycée du Parc qui vise à relever le niveau de l'Ecole en partant de l'examen d'admission, sur le modèle de la plupart des Ecoles techniques supérieures francaises, et conduit à une réforme correspondante dans les établissements où se recrutent les candidats sur le programme actuel. Il oblige à se prononcer sur le maintien ou l'abandon du principe jusqu'ici adopté de recrutement sur la base des mathématiques élémentaires, préconisé par certains et attaqué par d'autres compétences. Ce projet, sur la base des mathématiques spéciales, qui est à examiner avec la plus haute considération, demande donc l'examen le plus éclairé.

Si cet accroissement du niveau par la base est rejeté, une considération s'impose à l'attention. Les familles, en général, ignorent toutes ces distinctions et on ne peut leur reprocher la tendance, formulée bien souvent, à distinguer deux teatégories d'écoles ; celles où il faut à leurs enfants un bagage scientifique et mathématique très important pour pouvoir les aborder et d'autres où l'accès est relativement facile. Il y a là un danger de jugement sur lequel, sans insister sur les conséquences, tous les Anciens Elèves ont le plus grand intérêt à se mettre

en garde, tant qu'existera cette différence à l'origine.

Il reste certain, du reste, que le temps passé pour s'assimiler à l'Ecole même, les connaissances acquises dans l'autre cas avant l'Ecole, crée, au profit de cette dernière catégorie, une avance considérable pour le temps à consacrer aux cours d'applications intéressant l'art de l'ingénieur. La solution naturelle qui vient à l'esprit consisterait à compenser la faiblesse relative du début par un relèvement au sommet, en prolongeant la durée des études. Pour notre Ecole, il n'y a rien à innover, ce rôle est rempli depuis 1902 par la creation si nécessaire de la qua-trième année facultative d'études à l'E. C. L., il suffirait simplement de la rendre obligatoire. Le diplôme ne serait délivré que la quatrième année d'études accom-

Les objections, par comparaison, que l'on pourrait opposer sur le niveau général des études des ingénieurs E. C. L., tomberaient ainsi d'elles mêmes car on aurait

à présenter un cycle équivalent très rationnel :

Deux années de cours généraux.

Deux années de cours d'applications, dont la dernière spécialisée.

Cette proposition semble la solution d'avenir et elle n'écarte nullement la possibilité de relever à tout moment, s'il était dans la suite reconnu intéressant, le

degré de préparation à l'Ecole.

Il est, du reste, hors de doute que le nombre de diplômés de troisième année, qui suivront désormais les cours de spécialisation ira toujours en augmentant, par suite de leur utilité incontestable, surtout lorsqu'il sera formé des sections en mombre suffisant pour répondre à tous les besoins. La quatrième année actuelle est divisée en deux sections : électricité et travaux publies, le projet en cours comporte la formation de celle de mécanique appliquée aux industries textiles, d'autres sections (automobiles, par exemple), pourraient s'adjoindre. On arriverait ainsi automatiquement à la solution proposée de relèvement des études par le sommet, si des considérations générales ou des raisons locales, font écarter ou ajourner le relèvement par la base. On généraliserait de la plus heureuse manière, à tous les élèves, les avantages dont un trop petit nombre seulement jusqu'ici, a profité. Notons en passant que les écoles techniques supérieures aux États-Unis et en Allemburgne, recrutent sur un niveau équivalent au nôtre et accomplissent quatre années d'études.

Ce qui importe, quel que soit le moyen adopté, c'est la mise au niveau le plus élevé de notre Ecole, ce qui ne signifie nullement de copier ce que font les autres, malgré qu'il faille bien reconnaître les résultats excellents obtenus par leurs méthodes, mais ce qu'il faut c'est faire apparaître que si la nôtre relève [d'une conception théorique et pratique différentes, que lui permet la souplesse de son administration privée, elle entend ne le céder en rien pour la conduite

de niveau des études aux Ecoles les plus réputées.

Un argument d'ordre démocratique, sur lequel il importe d'insister, milite en faveur de cette amélioration supérieure des études, s'il n'était également dicté par l'intérêt économique de la région et par l'orgueil local le plus légitime. Lyon, un des principaux centres de la vie industrielle française, qui a donné tant d'exemples de son esprit d'initiative et de décentralisation, se doit de posséder un établissement de renom analogue à ceux les plus estimés de la capitale. Mais, en outre, la nécessité sociale de développer ce foyer d'enseignement est irréfutable. Il faut songer à tous ces jeunes gens, en général, qui forment l'élite des classes d'enseignement secondaire et dont la situation de fortune de leurs familles ne permettent pas les frais d'entretien d'un étudiant à Paris. Ne méritent-ils pas de trouver à Lyon même un centre d'études d'où ils sortent avec la même valeur incontestée et la même considération ?

Ce qui a fait en grande partie le succes de l'Ecole Centrale lyonnaise, il ne fait pas l'oublier, à côté des fils d'industriels et de commerçants de la région qui ont trouvé des facilités pour leur instruction en y accomplissant leurs études techniques, ce sont ces jeunes gens, de familles moins aisées, souvent même boursiers du Conseil général, de la Ville ou de la Chambre de Commerce, obligés de se créer une situation par le seul moyen de leurs facultés intellectuelles et de leur travail, et qui ont dû à la présence à Lyon d'une telle Ecole de sortir, armés pour l'existence, d'un titre et d'une formation solide. S'ils ne l'avaient trouvée, que d'aspirations de jeunesse perdues en eux et pour la Nation ; si elle n'existait il

faudrait la créer.

Sans altérer son caractère, tout ce qui pourra donc la rendre plus belle et plus féconde sera, en plus d'une légitime revendication, une bonne œuvre dans Lyon qui en compte de si nobles. Quant aux modalités de réalisation (réforme de l'examen d'admission, de l'enseignement, réalisation des fonds, participation des dépenses, etc.), ce sont des questions certes importantes, mais qui sont des détails relativement faciles à coordonner, une fois admise la question de principe: Donner à l'Ecole Centrale lyonnaise les réformes les plus aptes à assurer au rang le plus haut son développement moral et matériel. Son passé difficile répond de l'avenir favorable qui s'entrevoit. L'Association des Anciens Eleves répond de la jeunesse, d'après-guerre.

Telles sont les réflexions personnelles issues de la lecture du rapport. Elles émanent d'une personne profondément attachée à son Ecole ; fils d'ancien élève, ancien élève, secrétaire de l'Association, professeur à l'École, ces titres l'ont autorisé à dresser ce long rapport. A. L. (1905) ».

L'abondance des matières oblige la Rédaction à remettre au prochain numéro les autres documents d'opinion, présentés par les Ingénieurs diplòmés de l'E. C. L., intéressés si directement à ce mouvement en leur faveur. Parmi ces documents seront principalement remarqués les travaux présentés par M. E. Aublé, membre de la Commission et par M. le Secrétaire du Groupe de Paris.

Dîner de guerre

Le petit dîner intime annoncé pour le samedi 28 juillet à la Brasserie des Archers a eu le succès accoutumé. Malgré les défections causées par les séjours à la campagne de cette période de l'année, vingt-cinq camarades se trouvaient cependant réunis. Ce chiffre en cette saison montre le bon accueil croissant que rencontre cette institution que nous continuerons avec le même caractère cordial de

simplicité.

D'après le règlement statutaire, en l'absence du Président et du Vice-Président, la présidence à la réunion revenait au membre du Conseil de la plus ancienne promotion, présent. Ce fut donc autour de M. L. Commandeur (1878) que se groupèrent notre fidèle Directeur, M. Rigollot et MM. Barlet (1878), E. Aublé (1887), L. Pallordet (1894), H. de Montravel (1895), P. Magnin (1897), A. Héraud (1899), J. Jacob (1902), E. Venot (1903), A. Bodoy (1904), A. Lachat, R. de Cockborne (1905), E. Bret, G. Burdin, E. Guillot, P. Paradis, H. Matton (1907), H. Pascal, P. Humbert (1908), C. Goyet (1911), J. Mortamet (1912), L. Bruckert, P. Chochod (1913), J. Suarez (1914).

Réunions hebdomadaires

Nous rappelons que notre local de Réunion, 24, rue Confort, est ouvert tous les samedis de 20 à 22 heures.

Reconnus parmi les assistants des récentes réunions :

MM. Aublé (1887), Pallordet, Jagot-Lachaume (1894), Ragine (1901), Louis (1903), Pugnet, de Cockborne, Lachat (1905), Burdin, Bret (1907), Giraudier (1908), Magat, Goyet (1911), etc.

Demandes de nouvelles de Sociétaires

Le dernier Bulletin de juillet adressé aux sociétaires dont les noms suivent nous ayant été retourné par la poste, avec diverses mentions, nous prions les camarades qui pourraient nous donner les

nouvelles adresses de ces sociétaires, de vouloir bien aviser notre Secrétariat.

Ce sont: MM. Bollard (1890), Umdenstock (1893) du Bourg (1897), Chaix (1898), Hallet (1903), Rivollier, Chambouvet, Rey, Mailland (1905), Ferrand (1906), Vincent (1907), Garcia, Trarieux, Albanel, Vernier (1908), Martenet, d'Alauzier (1909), Schmeider. (1910), Cabaud, Bonnet (1911), Liou-Hong-Kuen, Pézeyre (1912), Crémieu (3° A.).

Par cette longue liste de retours par la Poste, nos camarades peuvent juger des difficultés éprouvées par notre Secrétariat s'il n'est pas immédiatement avisé des changements des lieux d'envoi du Bulletin dès qu'ils se produisent. Nous leur demandons de prendre bien soin de cette recommandation.

Nécrologie

Paul FIGUIER (1870)

Notre regretté camarade Paul Figuier est décédé le 9 juillet, à l'âge de 65 ans, des suites d'une cruelle maladie.

À sa sortie de l'Ecole, il entra dans une Maison de soieries où il fit toute sa carrière, arrivant par son travail et son intelligence à être d'abord intéressé, puis associé dans l'affaire.

Depuis quelques années, il eut la tristesse de constater que sa vue baissait peu à peu et il devint complètement aveugle. Il supportait avec courage cette terrible infirmité, quand, dernièrement, il fut contraint d'entrer dans une Clinique pour y subir une opération à laquelle il ne put survivre.

Il laisse parmi nous le souvenir d'un bon et dévoué camarade et pour tous ceux qui l'ont connu plus intimement le chagrin de perdre un ami sûr, serviable et des plus sympathiques.

INFORMATION

Continuant no're tradition, interrompue deux années par la guerre, puis reprise l'année dernière, nous informons tous nos camarades qu'une Réunion générale (Banquet traditionnel) adaptée eux nécessités de l'heure présente, aura lieu le

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Nos camarades en seront avisés individuellement en temps opportun. nous l'indiquons déjà afin de permettre aux permissionnaires de prendre note de cette date pour leurs dispositions dans leurs tours de départ.

Nous rappelons que 124 sociétaires étaient présents à Lyon en 1916 et 18 à Paris, à cette réunion générale.

CARNET FAMILIAL

Mariages

Notre excellent camarade Enrique Abal (1905), Ingénieur à Montevideo (Uruguay), nous fait part de son mariage avec Mlle Josefina Salvo, célébré à Montevideo, le 14 juin 1917.

Noire camarade *Marius* BRUYAS (1910), Ingénieur à Givors (Rhône), actuellement sergent au 8° génie nous annonce son mariage avec Mlle *Madeleine* Tointet.

occours Tollithi

Naissances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Mlle Suzanne Lestra, fille de notre fidèle sociétaire Claude Lestra (1910), Ingénieur à Lyon, actuellement mobilisé et de M. Gabriel Vigier, fils de notre camarade Raphaël Vigier (1910), industriel à Pont-St-Esprit, également mobilisé.

Félicitations aux heureux parents.

Deuils

Nous adressons toutes nos condoléances à nos camarades :

Paul Amant (1893), Ingénieur à Lyon, qui vient de perdre son frère Pierre Amant, sous-lieutenant au d'infanterie, tombé le

23 mai 1917, au Chemin-des-Dames, à l'âge de 27 ans.

Camille Maillard (1905), Ingénieur-Architecte à Paris, lieutenant détaché à l'Arsenal de Lyon et Georges Maillard (1905), Ingénieur-Architecte, à Paris, disparu depuis le 27 août 1914, qui viennent de perdre leur père M. Paul Maillard, Ingénieur des Etablissements Marrel, à Rive-de-Gier (Loire).

Robert de Cockborne (1905), Ingénieur à Paris, actuellement mobilisé au 1er Groupe d'aviation, à l'occasion du décès de son père, M. le baron Antoine de Cockborne, décédé le 17 juin 1917, dans sa

76° année, au château de Villeneuve-au-Chemin (Aube).

Joseph Croizat (1910), Ingénieur à Lyon, actuellement sur le front, à l'occasion de décès de son père, M. Henri Croizat, Ingénieur civil des Mines, de la Maison P. de la Chomette et Cie, décédé dans sa 68° année.

Louis Chappet (3° A.), élève à l'Ecole, actuellement mobilisé, à l'occasion du décès de son frère, M. le médecin attaché à l'armée d'Orient, Georges Chappet, décédé des suites de maladies contractées en service.

Septembre 1917

AVIS

Samedi 22 Septembre 1917

AVIS

à 19 heures 30

DINER DE GUERRE

Prix: 4 francs

BRASSERIE-RESTAURANT DES ARCHERS Rue de l'Hôtel-de-Ville (Angle rue des Archers) LYON

(Salle réservée au premier étage)

Pour la bonne organisation se faire inscrire au Secrétariat le plus tôt possible. — Engagez-vous mutuellement à y prendre part

ÉCHOS DES GROUPES

GROUPE DE PARIS

Siège: Grande Brasserie Victor, 28, boulevard des Batignolles (salle réservée). — Métro: Clichy ou Rome.

Réunions de guerre : le premier jeudi de chaque mois à 20 h. Correspondance : S'adresser à M. L. Backès, contrôleur d'artilrie, 24, rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine (Seine).

13., 14., 15. et 16. RÉUNIONS DE GUERRE 3 Mai, 7 Juin, 5 Juillet, 2 Août 1917

Les réunions du Groupe parisien sont suivies régulièrement par un nombre trop restreint de camarades. Les assidus se retrouvent toujours au complet et désireraient voir se grouper autour d'eux une notable partie des E. C. L., présents à Paris.

La nature des conversations engagées au cours de ces réunions leur donne un caractère technique très intéressant et instructif. C'est ainsi qu'à nos dernières réunions, l'auditoire a été documenté d'une façon toute spéciale sur la fabrication du papier à l'heure actuelle et sur les tracteurs agricoles.

De ces conversations impromptues, contradictoires et amicales, il reste des souvenirs inoubliables qui frappent davantage l'esprit que l'audition d'une savante conférence.

Aussi, faisons-nous un appel pressant aux Parisiens et aux camarades de passage à Paris, le 1^{er} jeudi de chaque mois, pour assister à ces petites réunions. N'oublions pas que c'est la solidarité qu'il nous faut rechercher en ce moment plus qu'en tout autre et que c'est par des entrevues fréquentes que nous apprendrons à nous bien connaître et à nous rendre service mutuellement.



CHRONIQUE DE L'ÉCOLE

QUESTIONS

Posées aux Examens d'Admission a l'Ecole Centrale Lyonnaise

SESSION DE JUILLET 1917

MATHÉMATIQUES

PROBLEME OBLIGATOIRE

Problème obligatoire. — Dans un triangle rectangle A B C., on donne A B = 4^{m} , A C = 3^{m} .

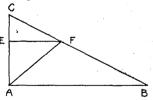
1º Calculer l'hypothénuse B C et les angles de ce triangle.

2º On mène par le sommet B, à l'intérieur du triangle, la droite B D qui coupe le côté A C D en D. Déterminer l'angle A B D=x de manière que la somme (B D + D C) ait une valeur donnée m. Discuter,

Calculer ensuite la valeur numérique de x dans le cas particulier où $m = 6^{m}$.

3° Par un point E, variable sur le côté A C, on mène E F, parallèle à A B jusqu'en son point d'intersection F avec B C et on joint F. A.

La figure tournant autour de A C, le triangle E A E F engendre un cône de révolution ; étudier les variations du volume de ce cône quand le point E décrit A C. On posera A $E = \gamma$. Evaluer enfin, lorsque le volume de ce cône est maximum, la valeur numérique de la surface totale de ce cône.



Traiter ensuite une seule des trois questions suivantes :

1º Enoncer et démontrer les relations entre les côtés et les angles d'un triangle quelconque.

2º Supposant établie l'expression du volume du parallèlépidède rectangle, démontrer celles du volume du parallélépipède droit et du parallélépipède oblique.

3º Etablir la formule qui donne les racines de l'équation $ax^2 + bx + c = o$. En déduire les relations entre les coefficients et les racines de cette équation.

COMPOSITION DE PHYSIOUE

Traiter une seule des trois questions au choix.

1º Direction de la pesanteur, lois de la chute des corps, vérification expérimentale.

2º Pression maxima des vapeurs, variation avec la température, ébullition, chaleur de vaporisation.

3º Lois de la réfraction, réflexion totale, lames à faces parallèles.

COMPOSITION DE CHIMIE

Traiter une seule des trois questions au choix.

1º Eau, composition, hydrogène.

2° Symboles, notation atomique, formules.

3º Principe de la conservation de la matière, lois des proportions définies, loi des volumes.

Candidats admis à l'École

A la suite de l'examen d'entrée du 16 juillet 1917 (1^{re} session), auquel 80 élèves se sont présentés, 49 ont été admis. Ce sont MM.:

Aubert, Balas, Baudouin, Bazin, Beccat, Ceza, Chapuis, Cortelezzi, Cougny, Dallemagne, David-Cavaz, Deville J., Deville L., Dugoin, Duchamp, Durançon, Emptoz, Euvrard, Falconnier, Ferraz, Français, Gauthier J.-A., Guérin, Guy R., Haas, Hugol, Jouret, Lambotte, Laroche, Loire, Magenties, Mary, Mazeau, Mermet, Narjoux, Nèves, Niogret, Omisos, Poupon, Pugeat, Raynal, Rivière, Roberjot, Roger-Dalbert, Rose, Tusoli, Viellevigne, Virieux, Vuaille.

La prochaine session aura lieu le 26 octobre prochain.

Société d'Enseignement Professionnel du Rhône

Nous extrayons du discours prononcé à la Distribution des Prix de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône, par M. Paul Guéneau, le 8 juillet 1917, les deux passages suivants concernant l'appui donné par l'E. C. L. à cette Société, pour l'organisation des cours aux blessés en traitement.

« L'Ecole Centrale Lyonnaise, l'Association pour l'Assistance aux Mutilés nous ont apporté l'appoint de leurs fortes organisations ».

- Plus loin, nous relevons:

« Nous n'avons garde d'oublier l'aide matérielle que nous ont consentie... l'Ecole Centrale Lyonnaise..., en donnant à nos cours une large hospitalité. Cette traditionnelle contribution est d'une imporiance capitale pour notre œuvre philanthropique ».

C'est de cette bonne collaboration entre toutes les institutions lyonnaises qui s'occupent d'enseignement technique, à tous les degrés, que l'on arrivera à constituer une Cité modèle pour cette organisation. Nous sommes particulièrement heureux des liens créés entre notre Ecole et la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, à laquelle nombre d'Ingénieurs E. C. L. appartiennent au titre d'Administrateurs, de Professeurs ou de Sociétaires.



CHRONIQUE DE LA GUERRE

Nécrologie de la guerre

Pierre DESBORDES (1911)

Notre dernier Bulletin avait mentionné la disparition de notre camarade Pierre Desbordes, sous-lieutenant, pilote-aviateur, porté disparu le 6 avril 1917, au cours d'une mission dans les lignes ennemies Neus avons appris depuis que notre bon ami a été tué en combat aérien ce jour. Cette nouvelle victime était fils du colonel du génie Desbordes, auquel nous exprimons tous nos sentiments de sympathic. Pierre Desbordes, né en 1886, avait été attaché à la Maison Panhard et Levassor, puis directeur d'une usine de fibre de bois et à la mobilisation se trouvait au bureau d'études des Automobiles Delaunay-Belleville, à Paris. C'était un collègue estimé de tous et nous nous associons bien vivement à l'hommage rendu à sa mémoire, nous l'inscrivons à côté de ses quatre camarades de promotion qui l'ont précédé dans notre douloureux tableau d'honneur.

Citations à l'Ordre du jour

NOUVEAUX TEXTES DE CITATIONS

Bussery Charles (1912), maréchal des logis, régiment de Chasseurs.

Citation à l'Ordre du Groupe léger (Monastir).

« Sous-officier plein de crânerie et d'énergie, a donné une belle preuve du mépris du danger sous un violent tir de barrage ».

Nolot Eugène (3º Année), aspirant ... Infanterie.

Citation à l'Ordre de la Division.

« Chef de section d'un courage et d'un calme à toute épreuve, mortellement frappé en parcourant le front de son unité sous un violent bombardement pour s'assurer de la vigilance des guetteurs ».

DE MONTILLET (DE GRENANT) Jacques (3° Année), sous-lieutenant, 59° Infanterie.

Citation à l'Ordre du Corps d'Armée.

« Officier brave et plein d'entrain, a pris le commandement d'une compagnie en plein combat le 17 avril 1917 et a fait échouer sous les feux de son unité plusieurs contre-attaques allemandes.

Blessé au milieu de ses hommes, a fait preuve du plus pur stoïcisme.

Cozon Jules (1908), lieutenant au ... d'Artillerie.

Citation à l'Ordre de

« Excellent officier, courageux et dévoué, s'est distingué au cours des ravitaillements aux batteries par son zèle, son initiative et son parfait mépris du danger ».

HOPPENOT Joseph (1910), lieutenant 36° Artillerie. 3° Citation. Citation à l'Ordre du Corps d'Armée.

« Le 21 octobre 1916, étant agent de liaison d'artillerie auprès d'un bataillon d'attaque, a exécuté des reconnaissances sous des bombardements violents pour reconnaître les destructions opérées par notre artillerie. A bravement accompagné les vagues d'assaut d'infanterie et a été grièvement blessé. Officier de haute valeur morale et militaire, a donné dopuis le début de la campagne des preuves magnifiques de bravoure et de sang-froid alliées à une grande modestie ».

4º Citation. Citation à l'Ordre de la Division.

« Le 29 mai 1917, pendant un bombardement intense d'obus de gros calibre et d'obus asphyxiants, n'a pas hésité à traverser la zone battue pour aller porter secours à un officier et à des canonniers qui venaient d'ètre intoxiqués. — Excellent officier. Modèle de bravoure et de dévouement. — Déjà cité à l'ordre de l'armée, du corps d'armée et de la brigade ».

Feugier René (2° Année), brigadier téléphoniste, 202° Artillerie de campagne.

Citation à l'Ordre de l'Artillerie Divisionnaire.

« A fait preuve en maintes circonstances de courage et de sang-froid, notamment le 17 juillet 1917, où sous un violent bombardement il est sorti à plusieurs reprises de son abri pour réparer les lignes qui venaient d'être coupées ».

Moyne Léon (1^{ro} Année), soldat téléphoniste au 266° d'Artillerie, engagé volontaire de la classe 18.

Citation à l'Ordre de

« N'a pas cessé de faire preuve comme téléphoniste, depuis son arrivée, des plus belles qualités de courage et de mépris du danger. Toujours volontaire pour réparer les lignes sous les plus violents bombardements, s'est particulièrement fait remarquer pendant les journées de juillet 1917 ».

Gourd André (1913), 83° Artillerie. Citation à l'Ordre du Régiment.

« Gradé énergique et très actif, prêt à toutes les besognes. A donné à tous le plus bel exemple de courage et de sang-froid pendant les bombardements les plus violents de la batterie. A été blessé le 27 avril 1917 et a dû être évacué malgré sa demande pressante de ne pas quitter son poste ».

Vercherin Jean (3° A.), sous-lieutenant au ...° bataillon de Chasseurs alpins.

1º Citation, à l'Ordre de la Division.

« Très bon aspirant, chargé du service des liaisons, l'a dirigé avec beaucoup de dévouement. S'est offert pour conduire la nuit en première ligne une compagnie d'un corps voisin qui s'était égarée. A rempli sa mission malgré le bombardement très violent ».

2º Citation, à l'Ordre de la Division.

« Bon sous-officier qui a fait preuve de courage et de sang-froid au cours de l'attaque du 26 avril 1917 ».

3º Citation, à l'Ordre de l'Armée.

« Le 5 mai 1917, a courageusement entraîné les hommes de sa section ; chargé de progresser à la grenade dans un boyau, a pu dépasser le barrage ennemi et se maintenir sur sa nouvelle position malgré de vives contre-attaques. A déjà été cité deux fois à l'ordre de la division, les 15 octobre 1916 et 26 avril 1917 ».

PETITES ANNONCES

ET

INFORMATIONS INDUSTRIELLES

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

Extrait du « Salut Public » du 5 août 1917.

Nous relevons parmi les noms des Administrateurs de la « Société Lyonnaise des Houillères du Rhône », Société anonyme au capital de 2.000.000 de fr., siège social à Lyon, rue de la Bourse, 49, qui vient de se fonder les noms de nos sociétaires :

MM.

Edmond Gillet (membre honoraire).

Tobie Robatel (1867), ingénieur-constructeur, président du Syndicat des Métallurgistes de Lyon.

Nicolas Grillet (1890), directeur de la Société chimique des Usines du Rhône.

OFFRES ET DEMANDES DE SITUATIONS

OFFRES. — Il nous est parvenu directement les offres suivantes :

19 juillet. — Papeterie de la région lyonnaise demande ingénieur, chef d'entretien, même âgé, ayant très bonnes références, ayant la pratique de son travail.

25 juillet. — Places dessinateurs formés à Paris, 400 fr. par mois.

27 août. — Situation de Directeur pour nouvelle usine mécanique, région des Alpes (12.000 à 15.000 francs). Connaissance parfaite de la langue allemande exigée.

DEMANDES. — Sociétaire, 52 ans, ayant rempli les situations d'Ingénieur et de Directeur de diverses affaires cherche, à Lyon de préférence, situation en rapport (constructions industrielles, bâtiments, électricité, transports).

- Sociétaire, 36 ans, cherche situation autre que celle de dessinateur, à Lyon, dans affaire non militarisée.
- Sociétaire, 30 ans, dégagé de toute obligation militaire, cherche situation dans constructions métalliques, charpentes, etc., dans région du Midi.
- Les Elèves sortis de 2^{me} année à l'Ecole, qui n'ont pas encore été mobilisés ou sont ajournés, exemptés, réformés, en attente de la réouverture des cours de 3^{me} année suspendus par la guerre, sont très recherchés comme dessinateurs techniques dans l'industrie. Pour les besoins des usines concernant cet excellent personnel, s'adresser directement à la Direction de l'Ecole (16, rue Chevreul).



SITUATIONS MILITAIRES

des Camarades mobilisés

et changements de domicile ou de résidence

En vertu de nouvelles instructions de M. le Ministre de la guerre, l'impression des numéros de secteurs postaux n'est plus autorisée simultanément avec celle des numéros de régiment. Nous avons donc dû supprimer les numéros des S. P. qui se trouvaient dans ces conditions. Nos sociétaires devront simplement dans ce cas, remplacer la mention S. P., portée à dessein incomplète, par la suivante : « par B. C. M. Paris », pour l'acheminement des correspondances.

- Chandanson Paulin, Directeur d'Usines à gaz en retraite (Les 1878 Andelys, 1881-1906; St-Dié, 1906-1916). Domicile: Villa de la Chantereine, Les Andelys (Eure).
- AMANT Paul. Domicile: 37, rue Paul-Chenavard, Lyon. 1893
- Policard Eugène. Domicile: Villa Les Mimosas, St-Cloud 1894 (S.-et-O.).
- Courter Paul, 17º Infanterie. Mobilisé dans usine de guerre. 1896 Habouzit Maurice, capitaine à la 1^{re} Section des chemins de fer de campagne, Rouen (Seine-Inférieure).
- MAILLET Gabriel. Domicile: 38, boulevard Edouard-Rey, Gre-1897 noble (Isère).
- Gaillard Jules, sous-lieutenant, 4° groupe du 88° Artillerie 1899
- lourde, 7º Batterie, par B. C. M. Paris. Ducnoiser Georges, sous-lieutenant, 10º Artillerie à pied, 1901 104° Batterie, Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).
- RACINE Henri, mobilisé à l'Úsine R. E. P. chemin de Croix-Morlon, à Saint-Alban, Lyon.
- 1002 CHANÉ Maurice. Domicile: 16, quai Saint-Sever, Rouen (Seine-Inférieure). Tél. : n° 10-09. Guirand Prosper, Usine A. Odobey, Morez (Jura).
- TERRAIL Edouard, sous-lieutenant, 11° R. A. P., 106° Batterie, Jouy-en-Josas (S.-et-O.).
- Dallière Joseph, sous-inspecteur de la voie, Cie P.-L.-M., 1904 St-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône).
- Vincent Léon, soldat-contrôleur de la Commission A. L. V. F. 1905 Société Générale de Construction, 114, rue de la Gare, St-Denis. Domicile: 120, boulevard Magenta, Paris (Xº).
 - Pugner Marcel, mécanicien, Escadrille V. 114. S. P.

Berthier Laurent, Ingénieur à la Section de Vérification et de Contrôle à la Compagnie Générale des Omnibus à Paris, 34, rue Championnet (XVIII). Domicile: 55 bis, rue Jouffroy (XVII^e).

PEY Louis, capitaine, 1er Bataillon, 150° Infanterie. 1906

FAURE Jean. Domicile: 8, place de la Gare, Grenoble (Isère). 1907 Guillot Emile. Mobilisé dans usine matériel de guerre.

Paradis Pierre, chez M. Petit, 13, rue Emile-Zola, Lyon. VERGEZ Noël, brigadier 11° R. A. P., 106° Batterie, Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise). Correspondance: 6, rue Hausmann,

Courbevoie (Seine).

MIELLE André, Officier d'Administration de 3^e classe, Hôpital 1908 complémentaire N° 3, Troyes (Aube).

VIELLEVICNE Henri, sous-lieutenant, 6° groupe du 88° Artillerie lourde, par B. C. M. Paris.

RAVET Hector, dessinateur, Forges et Ateliers de La Chaléas-1909 sière, Saint-Etienne (Loire).

1910 CROIZAT Joseph, Aspirant au 83° régiment d'Artillerie, à Vincennes (Seine).

CHOFFEL Michel, adjudant, 208° Artillerie, 29° Batterie. S. P. Correspondance: 36, rue Tramassac, Lyon.

GARIN Georges, mobilsé dans usine.

HOPPENOT Joseph, lieutenant 36° Artillerie. Citations. Blessé.

MIRONNEAU Léon, sous-lieutenant 5° Génie, 13° Cie, par Versailles (Seine-et-Oise).

Roux-Berger Pierre, sous-lieutenant, adjoint technique au commandant de l'Aéronautique des Armées alliées en Orient, Salonique.

Vachon Georges, lieutenant, 6º Artillerie de campagne. Citations.

Vigier Raphaël, automobiliste militaire, XVI° région, rue Dom-Valette, Montpellier (Hérault).

1911 Berger Joannès, sous-lieutenant 8^e Génie.

Ray Laurent, sous-lieutenant 8° Génie.

Vêru Hippolyte, sous-lieutenant Génie, Cie Télégraphique S. P. 40. Domicile: 17, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon.

1912 Aclément Paul, sous-lieuțenant 8° Génie, instructeur à l'Ecole de Télégraphie militaire, Liancourt (Oise).

Bussery Charles, maréchal des logis 4^e Chasseurs d'Afrique. Citation. Blessé. En traitement à l'hôpital auxiliaire n° 1 de Salonique.

CHAREYRON Camille, sous-lieutenant radiotélégraphiste

8° Génie, Armée d'Orient.

MORTAMET Joseph, lieutenant Section demi-fixe D.C.A. nº 84. S. P.

- 1913 Balloffet Fernand, caporal radiotélégraphiste. S. P. 42.
- Bozon Raymond, sergent radiotélégraphiste à la C. 53.
 S. P.
- Casson Alexandre, 26° Section de Parc Automobile, par B.C.M.
- Friès Gustave, sergent 8° Génie, 40° C. A. S. P. Correspondance: 59, place de la Mairie, Villeurbanne (Rhône).
- Gruet Marcel. Détaché militaire aux Usines Michelin et Cie, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.).
- 1914 SICARD Gustave, caporal canonnier à bord d'avion, Ecole Tir Aérien, Cazaux (Gironde).
- Merckel André, brigadier 84° Artillerie lourde, 61° Batterie, Fort de Montcorin, St-Genis-Laval (Rhône).
- 3° A. FARIGOULE Baptiste, Aspirant 4° Cie, 413° Infanterie. S. P.

 Fond Pierre, Aspirant 105° R. A. L., 65° Batteric, C. O. A. L.
 S. P.
- Jusserand Marcel, sous-lieutenant, 140° Infanterie, 11° Cie.S.P.
- Laurencin Jean, Aspirant, 149° Infanterie, 11° Cie, S. P.
- Paufique Paul, maréchal des logis 54° Artillerie. Blessé.
- Puvilland Joseph, 8° Génie, à Angoulême.
- De Montillet (de Grenant) Jacques, lieutenant 59° Infanterie. Blessé. Citation.
- Terron René, sergent-fourrier 34° Colonial, 22° Cie, S. P.
- 2° A. DE Broissia Louis, sous-lieutenant 5° Artillerie, 2° Batterie, S. P.
- Boisselet Louis, aspirant, 275° Artillerie, 43° Batterie. S. P.
- Bost Joannès, brigadier 83° Artillerie lourde, 1° groupe de 120 long, 2° batterie. S. P.
- Feucier René, brigadier téléphoniste, 202° Artillerie de campagne, 28° Batterie. S. P. . Citation.
- Simon Louis, Cartographie Etat-Major d'Armée. S. P. 17.
- VIAL Charles, sapeur Radio-Télégraphiste, Cie Télégraphiste d'Armée. S. P. 160. Correspondance: 75 bis, rue Faventines, Valence (Drôme).
- 1^{re} A. Vidalon Pierre, maréchal des logis, 1^{re} brigade, Ecole Militaire de Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- Grulet Eugène, 202° Infanterie, 6° Compagnie de mitrailleuses. S. P. Citation.
- 1918 Chabrier Robert, 54° Artillerie, 65° Batterie, 10° Pièce Fort de la Vitriolerie, Lyon.
- Guy Francis, 86° Artillerie lourde, 63° Batterie, 13° pièce, La Part-Dieu, Lyon. Correspondance : 32, rue de la Claire, Lyon.
- Gaudez Paul, 107° Artillerie lourde, ,6° groupe, 155 L. 28° Batterie. S. P.
- Bourgeois Victor, T. H. 1400 section n° 1, Baraque n° 1, Boulogne-sur-Seine (Seine).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M.

Nous portons à la connaissance de nos sociétaires, les renseignements qui viennent de nous être communiqués en date du 28 août 1917, par M. l'Inspecteur principal adjoint attaché à la Direction de la Cie P.-L.-M. et constituant les Bourses d'enseignement, instituées par la Compagnie pour les fils de ses agents en service.

Celles-ci peuvent être accordées à ceux d'entre eux admis à suivre les trois années d'enseignement à l'Ecole Centrale Lyonnaise. Les bourses doivent être demandées par les agents à leur Chef direct qui les transmet à la Direction où est fait un classement général basé, d'après des comparaisons chiffrées, sur le degré d'intérêt que présente la situation de l'Agent.

La répartition est faite d'après ce classement, dans la limite du

crédit disponible affecté à cette institution.

Nous ne doutons pas de l'intérêt que cette information, jusqu'ici peu connue, peut présenter parmi nos sociétaires, par cette affectation pour les études à notre Ecole, de crédits provenant des institutions sociales de l'Administration de la Cie P.-L.-M.

Bibliographie

Le sommaire ou l'analyse de tout ouvrage adressé à la Bibliothèque de l'Association, est inséré au Bulletin suivant leur réception.

Don de MM. Gauthier-Villars et Cie, éditeurs à Paris.

Revue générale de l'Électricité.

Lire sur le numéro 8 du 25 août 1917 : Sur le réglage des postes radiotélégraphiques à ondes entretenues produites par les machines à haute fréquence, par J. Béthenod (E. C. L., 1901).

Lindustrie Électrique. Don de M. A. Lahure, Editeur.

Nº 603 du 6 août 1917. — Le système métrique à l'étranger. Résultats d'exploitation d'un grand chemin de fer électrique. Revue de la Presse.

N° 604 du 25 août 1917 — Méthode électrolytique de traitement des eaux d'égout. Chemins de fer électrique à haute tension. Résultats obtenus par l'électroculture en 1916.



ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

(suite)

Les promotions de 1860 à 1878 ont paru Bulletin nº 129 (Octobre 1916). Les promotions de 1879 à 1884 ont paru Bulletin nº 130 (Janvier 1917). Les promotions de 1885 à 1893 ont paru Bulletin nº 131 (Mars 1917). Les promotions de 1894 à 1896 ont paru Bulletin nº 132 (Mai 1917). Les promotions de 1897 à 1900 ont paru Bulletin nº 133 (Juillet 1917).

LISTE PAR PROMOTIONS

DES

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE

ABREVIATIONS

- M Membre titulaire à vie.
- m Membre titulaire.
- + Membre décédé.
- * Téléphone.
- C. O. Commandeur, officier.
- Médaille de 1870.
- * Légion d'honneur.
- Palmes académiques.

 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
 Palmes académiques.
- Mérite agricole.
- a Médaille militaire.
- Décorations étrangères.
- ❖ Croix de guerre 1914-1917.

PROMOTION DE 1901

- m AMBLARD Edouard (1881), a été dessinateur aux Aciéries de la Marine à Saint-Chamond (Loire), et aux chantiers de la Buire, à Lyon. Actuellement dessinateur à la Maison Gindre-Duchavany et C' (constructions électriques), 18, quai de Retz, à Lyon. Domicile : 20, rue Hénon, Lyon.
- m BAUDOUIN Aimé (1881), ❖, négociant en huiles et graisses pour l'industrie, 7, rue Voltaire, St-Claude (Jura). 輔 1-04. Usine à Lyon, 94, chemin de la Scaronne. Mobilisé comme sous-lieutenant à la 10 S.M.A. du P. A. 14.
- m BETHENOD Joseph, F.-J. (Lyon, 1883), a été assistant de M. Blondel, à Paris ; secrétaire de la rédaction de « La Lumière Electrique », ancien secrétaire et membre actuel de la Sté Internationale des électriciens. Actuellement directeur technique de la Sté F" radioélectrique, 10, rue Auber, Paris (IX').
 † Louvre 01-21 et 01-22, et ingénieur-conseil de la Sté Alsacienne de constructions mécaniques de Belfort. Domicile : 50, boulevard St-Germain, Paris (V').
 † Gobelins 42-45.

- Septembre 1917
- † BLECH Charles (Bitschwiller, 1881 blessé mortellement à l'ennemi à Ste-Barbe, décédé à Baccarat, 1914), * Fut associé de la Maison B. Pottecher et C'' (fabricants de couverts et étrilles), et délégué du Touring-Club de France, Bussang (Vosges); était lieutenant de réserve au 158° rég. d'infant.
- m BLETON Pierre (Macon 1882), a été conseiller de l'A.; dessinateur aux Maisons de construction d'automobiles Mieusset et Berliet, à Lyon, puis chef des études chez MM. Cottin-Desgouttes, à Lyon, et à la Sté An. des automobiles Delaunay-Belleville, à St-Denis (Seine). Actuellement ingénieur, Usines Nil Melior, 61, quai de Javel, Paris (XV).
- m BONVALLET Edouard (Redon, 1876), conducteur du service des signaux à la C' des Chemins de fer de ceinture de Paris, 1, rue Florian. Domicile : 11, rue Meynadier, Paris (XIX').
 - BORDELET Antoine, électricien, 17, rue Gambetta, à Tarare (Rhône).
- m BOUTEILLE Joseph (1882), constructeur de carburateurs, 36, rue Pergolèse, Paris. Correspondance: 40, rue Poussin, Paris (XVI*). BUSSIÈRE Marcel (1878).
- m CHABERT Max (1880), a été ingénieur à la C' G' d'électricité, à Nancy (M.-et-M.); ingénieur des télégraphes chérifiens, à Rabat (Maroc). Actuellement entreprise Fougerolles, 103, rue Saint-Lazare, Paris (IX').
- m DUGROISET Georges (1881), a été chef de district de la voie à la C' des chemins de fer du Nord, à Paris. Actuellement ingénieur de l'entreprise de travaux publics Fougerolles irères, 103, rue St-Lazare, Paris (IX'). # 222-26. Domicile: 3, place Vaucanson, Grenoble (Isère).
- m EENBERG Knut (Christiania, 1879), a été ingénieur aux chantiers navals de Tonning (Allemagne), et de Fevig (Norwège) et aux ateliers de constructions mécaniques Dietz, à Hambourg (Allemagne). Actuellement chef de fabrication des Etablissements métallurgiques J. Eenberg et C' (fers à cheval; découpage, estampage, emboutissage de tous métaux à froid; pièces détachées pour cycles et autos, etc.), 4, place des Forges, à Terrenoire (Loire).
- m FERRIER Paul (Grenoble, 1881), licencié ès-sciences, a été conseiller de l'A.; ingénieur à la Sté de la Romanche et ingénieur en chef de la Sté pyrénéenne, à Toulouse. Actuellement ingénieur-constructeur de lignes électriques à hautes tensions et de pylônes en ciment armé, 115, rue Caulaincourt, Paris (XVIII*).
- m GUINAND Jean (1880), Maison N.-J. Dumond et C¹ (vieux métaux), 53, chemin de Gerland, Lyon. ≠ 26-21. Domicile : 40, rue Auguste-Comte, Lyon.
- m LAMURE Jean (Lyon, 1883), a été dessinateur à la Sté nouvelle des Etablissements de L'Horme et de la Buire. Actuellement dessinateur au service de la construction et de l'entretien chz MM. Coignet et C". Domicile : 236, route d'Heyrieux, Lyon,
- m L'HUILLIER Frédéric (1882), a été dessinateur Maison L'Huillier, Pallez et C" (constructions spéciales pour les papeteries), à Vienne (Isère) ; ingénieur à la papeterie de Stains (Seine). Actuellement ingénieur à la Sté chimique des Usines du Rhône, à St-Fons (Rhône). Domicile: 15, rue de la République, Saint-Fons (Rhône).
- m LUMPP Georges (La Guiche, 1874), Maison Ch. Lumpp et C', ingénieurs-constructeurs, 12, rue Jouffroy, Lyon, # 4-73.
- m LUNANT Joseph (Dijon, 1880), ingénieur, Maison Nérard et C*, fabricants de produits chimiques, à Pierre-Bénte (Rhône). Domicile : 11, rue Laurencin, Lyon.
- m MEDER Charles (1881), a été ingénieur de la Maison Werner (ateliers de chaudronnerie), à Belfort. Actuellement ingénieur chez M. Drevet fils, usine de La Chaite, à Crémieu (Isère).
- m PERRETIÈRE Claude 1882). Maison Béguin et Cl. Perretière, ingénieurs-constructeurs, 5, 7, 9, cours Vitton, Lyon. Domicile : 3, rue Servient, Lyon.
- m PINET Etienne (1880), ingénieur à la C' des Omnibus et Tramways de Lyon, Domicile : 39, rue Condé, Lyon.

m RACINE Henri (1880), a été dessinateur à la Sté An. des Forges de Franche-Comté, à Fraisans, et chez MM. Bouchayer et Viallet (grosse chaudronnerie et constructions métalliques), à Grenoble ; dessinateur chez MM. Magnard et C' (constructions métalliques et mécaniques), à Fourchambault (Nièvre). Actuellement chef de bureau des études à la Sté des Hts-Fourneaux et Forges de Franche-Comté, à Fraisans (Jura).

m RAYMOND Joseph, dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, 75, boulevard Malesherbes, Paris. Domicile: 9, rue Jacquemont, Paris (XVII). Actuelle-

ment prisonnier de guerre, camp de Minden (Westphalie).

RONJAT Marcel (St-Denis, 1879), licencié ès-sciences ; a été chef des travaux électrotechniques à l'E. C. L. ; ingénieur chargé des essais à la Sté d'électricité Alioth, à Bâle et à Lyon. Actuellement ingénieur à la C'é électromécanique (procédés Brown-Boveri et Alioth), 13-17, place de la Buire,

à Lyon. # 18-53. Domicile : 200, avenue de Saxe, Lyon.

m ROURE Joseph (1861), inspecteur à la C' Gl des Eaux, gérant du Service de Villefranche-s.-Saône (Rhône). Domicile : Château-d'Eau, 4, place Carnot,

à Villefranche-s.-Saône.

ROUX Paul (1880), ingénieur, établissement Pierre Sacoman, à St-Henry,

Marseille (B.-d.-Rh.).

- m SERVE-BRIQUET Jean (Lyon, 1882), a été préparateur à l'E. C. L.; chimiste aux Usines de « La Volta », à Moûtiers ; directeur du bureau de Nice de la Sté F" d'Electricité A. E. G. Actuellement expert près les Tribunaux et représentant à Lyon des surpresseurs à gaz « Selas » et des produits réfractaires de la Maison Philip. Accessoires automobiles et matériel électrique, 14, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon. # 34-73.
 - TABOULET Joseph (1882), contrôleur de fabrication de 1° classe à la C° P.-L.-M., à Fraisans (Jura). Domicile : 16, avenue Fontaine-Argent, Besancon (Doubs).
- m TRINGANO Paul (Colmar, 1882), 🔆, a été traceur chez M. Morane jeune, constructeur à Paris ; ingénieur aux soieries de Chardonnet ; ingénieur et sous-directeur de la « Capsulerie Moderne », à Dijon. Domicile : 2, rue Proudhon, Besançon (Doubs).

m WERKOFF Marius, dessinateur chez M. Germain, ingénieur-conseil, 31, rue de l'Hôțel-de-Ville, Lyon. Domicile : 52, boulevard de la Côte, Villeurbanne

(Rhône).

PROMOTION DE 1902

AUZET Marius (1882), industriel, Maison E. Auzet et fils (fils métalliques), 15, rue Montbernard, Lyon. # 17-80.

BONNET Jean (Lyon, 1883), ingénieur chargé de l'entretien à la Sté chimique des Usines du Rhône, à St-Fons (Rhône). Domicile : 13, rue Gaspardm Picard, à Vénissieux (Rhône).

BOUVIER Claudius (Lyon, 1883), Maison Bouvier fils aîné et C', fabricants de m lits fer et cuivre et tout cuivre, sommiers métalliques, meubles de jardins (ne fait pas le détail), 139, grande rue de la Guillotière, Lyon. # 14-57.

BUSSIÈRE (de la) Jean (Louhans, 1879), 133, rue Sully, Lyon.

CARRIERE Edmond (Collonges-au-Mont-d'Or, 1883), a été ingénieur, chef des services électriques, à la mine de la Mourière, à Plennes (M.-et-M.). Actuellement directeur de la Sté d'énergie et éclairage « La Béthunoise », à Bruay (P.-de-C.).

CHANE Maurice (Fougerolles, 1882), diplômé de 1re classe de l'Ecole de Filature et Tissage de Mulhouse; a été industriel (filature de coton) à Fougerollesle-Château (Hte-Saône); directeur-gérant de la filature Meiffre cousins et Cie, à Hanoï (Tonkin); juge au Tribunal de Commerce de Hanoï et membre de la Chambre de Commerce de Hanoï. Actuellement directeur général de la Société cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure). Domicile: 16, quai Saint-Sever, Rouen. # 10-09.

Nº 134

Septembre 1917

- m CHARMETANT Félix (Lyon, 1881), a été directeur régional de la Sté d'assurances « La Souveraine Mutuelle », à Lyon ; représentant régional des voitures automobiles « RIP », de Rive-de-Gier (Loire) ; attaché au service commercial de la Sté des Automobiles Pilain, Lyon-Monplaisir. Actuellement directeur-propriétaire du « Garage Bellecour », 4, place Gailleton, Lyon. # 58-91 (garage pour automobiles, réparations, accessoires, voitures F.I.A.T. et Charron.). Domicile: 23, quai Fulchiron, Lyon.
- + CHARQUILLON Georges (1882 + Sceaux, 1911), était industriel à Paris (tré-[ilerie, pointerie, élirage].
- m CLERC Henri (1881), licencié ès-sciences, rédacteur principal au Ministère des Finances, auteur dramatique. Domicile: 56, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris (IX*).
- COLEUILLE Pierre (1882), 🔆, inspecteur à la C'e du Gaz de Lyon (service m électrique), 3, quai des Célestins, Lyon. Domicile : 28, cours Vitton, Lyon.
- m COLLIEX Ferdinand (Lyon, 1881), a été dessinateur chez M. Givaudan (moteurs et motocyclettes), à Lyon ; dessinateur aux Usines de construction d'automobiles Mieusset, à Lyon et Renault frères, à Billancourt ; chef d'équipe au bureau des études des Automobiles et Cycles Peugeot (véhicules industriels et voitures de tourisme). Actuellement chef de section des moteurs à la Sté de construction d'automobiles Delaunay-Belleville, 9, rue de Varize, Paris (XVI'). Domicile : 76, rue de la République, à St-Denis (Seine).

m COLLON Maurice (1884), fabricant de soieries, Maison Durand et Collon, 19, place Tolozan, Lyon. Domicile: 86, avenue de Saxe, Lyon.

COROLLEUR Armand (1881), entrepreneur de travaux publics (matériaux de construction), à Combourg (Ille-et-Vilaine).

† DUSSUD Antoine (1883 — † Lyon, 1908) était constructeur-mécanicien à Lyon. m FAYOL Amédée (Carmaux, 1876), a été ingénieur à la Manufacture de caout-chouc Torrilhon et C", à Clermont-Ferrand. Actuellement administrateur de l'Etablissement hydrothérapique d'Auteuil, 12, rue Boileau, Paris (XVI'). r Aut-uil 04-61. Domicile : 56, boulevard Exelmans, Paris (XVI').

m FELIX Victor (Quézac, 1882), a été adjoint à l'ingénieur-chimiste aux mines des Malines (Gard); chimiste, puis chef de service aux mines de Sentein (Ariège). Actuellement ingénieur-chimiste aux mines et fonderies de cuivre

du Kef-Oum-Theboul, Algérie (province de Constantine). m FOULETIER-CAZENEUVE Eugène (1882), a été dessinateur à la C' Fives-Lille, ateliers de Givors (Rhône). Actuellement ingénieur à la Sté des Fonderies

de cuivre de Lyon, Mâcon et Paris, L. Seguin et C' (anciens Etablissements Thévenin frères), 3, rue Pravaz, Lyon. Domicile: 74, boulevard des Brotteaux, Lyon.

FREDIÈRE Louis (1883), a été dessinateur à la C" P.-L.-M., service de la voie, à Saint-Etienne (Loire). Actuellement conducteur de travaux à ladite C', 2 arr., de la voie, à Sens (Yonne).

m GIRAUD François (Lyon, 1883), a été ingénieur à la Sté Energie Electrique du Littoral Méditerranéen ; agent de la C' F' Thomson-Houston, à St-Etienne. Actuellement ingénieur représentant des « Forges de France », maison Tollet-Drevet, de Lyon (machines-outils, outils, appareils de levage, matériel pour entrepreneurs), 4, rue Marengo, St-Etienne (Loire).

m GUERRIER Lucien (Vienne, 1882), a été stagiaire à la Sté régionale d'électricité de Vienne. Actuellement ingénieur-électricien (entreprise générale d'installations électriques, expert près les tribunaux, 16 bis, cours Romes-

tang, Vienne (Isère). * 8-20.

m GUIRAND Prosper (1883), associé de la Maison J. Clère et P. Guirand (fers, métaux et quincailerie), 5, rue de Besançon, Dôle (Jura). # 100.

m JACOB Jean (1879), ingénieur aux Usines métallurgiques de la Fonde, à Lastours (Aude). Domicile: 90, quai Pierre-Scize, Lyon.

m JOUFFRAY Jules (1882), ingénieur de la Sté An. des Etablissements J. Jouffray E. Trompier et Gi (constructeurs-mécaniciens), à Vienne (Isère), * 89.

LAHOUSSE Joseph (1883), a été préparateur à l'E. C. L. Actuellement préparateur de M. Vauthier, à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon, Nº 134

et professeur de thermodynamique à l'Ecole Centrale Lyonnaise, Domicile ; 9, rue Sébastien-Gryphe, Lyon.

9, rue Sébastien-Gryphe, Lyon.

m LORON Louis (Lyon, 1883), chef de service au Cinématographe Monopole Pathé Frères, à Lyon. Domicile: 3, rue Bonald, Lyon. # 37-39.

m MONNET Joseph (Lyon, 1884), a été contrôleur des ponts métalliques à la C' P.-L.-M., service central de la voie, à Paris. Domicile : 15, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon.

m NEYRET Joseph (1880), ingénieur, 46, rue Chevreul, Lyon.

PELLET Emile (Bessèges, 1881), a été dessinateur et conducteur de travaux à la C" des Chemins de fer de l'Etat. Est actuellement chef de district

à ladite C'e, à Epônes-Mézières (S.-et-O.).

n REVOUX Francisque (Terrenoire, 1882), a été chimiste à l'usine Latruffe, Nesme et C", à Lyon ; ingénieur chargé du service électrique au Cinéma-Monopole, à Lyon. Actuellement associé de la Maison J. Revoux et fils (fabricants de boulons, articles de carrosserie, ferrures et cuivreries pour automobiles), 67, rue de Bonnel, Lyon. * 14-37. Domicile : 134, rue de Créqui, Lyon.

† REY Alexandre (Lyon, 1883 — tué à l'ennemi à Cirey (M.-et-M.), 1914). Licencié és-sciences, fut archiviste de l'A.; préparateur à l'E. C. L.; ingénieur-électricien, Maison Brown-Boveri et C', à Baden (Suisse); ingénieur, chef de la platéforme électrique à la C' électro-mécanique, Le Bourget (Scine);

était sergent au 159° régiment d'infanterie.

+ ROCHETTE (de la) Ferdinand (1881 — tué à l'ennemi à Freménil, 1915), & Fut ingénieur à la C' des Hts-Fourneaux de Givors (Rhône); administrateur de la Sté des Automobiles de la Buire; ingénieur à l'Association Lyonnaise des propriétaires d'appareils à vapeur; agent général de la C' d'assurances « Nord » (incendie et vie), et « Royal-Exchange » (accidents); était sous-lieutenant au 217° régiment d'infanterie.

m TERRAIL-TARDY Edouard (Yverdon, 1879), a été dessinateur à la C'é des Chemins de fer de ceinture, à Paris ; conducteur de travaux au chemin de fer de Chamonix à la Mer de Glace ; ingénieur du chemin de fer du funiculaire de Neuchâtel à Chaumont (Suisse) ; ingénieur chef de section à l'entreprise générale du Loetschberg (Suisse) ; chef du service central de M. E. Mounot (concessionnaire de voies ferrées), à Paris. Actuellement ingénieur à la C'é des Tramways de Neuchâtel, à Neuchâtel (Suisse).

m TISSOT Charles (Annecy, 1882), a été dessinateur chez MM. Schoen et Charlet (ingénieurs-électriciens), chez MM. Maljournal et Bourron (constructeurs-électriciens), et chez M. Brochier (presses électriques pour la chapellerie). Actuellement ingénieur de la Maison Pétrier, Tissot et Raybaud (constructeurs-électriciens), 24, rue de la Part-Dieu, Lyon. \$\frac{1}{2}\$ 42-49 et 54-45. Domicile: 10, quai de la Guilotière, Lyon.

m VAUCHEZ Alfred (Lyon, 1883), a été ingénieur aux forges et aciéries Arbel, à Douai (Nord). Actuellement chef de service aux usines Michelin et C", à Clermont-Ferrand. Domicile : 49, avenue de la Gare, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Mobilisé inspector for French governemen,6678, Woodw el

street, Pittsburg, Pa., Pensylvania (Etats-Unis d'Amérique).

m VELLIEUX Henri (1878), a été chef de district à la C'é des Chemins de fer de l'Ouest. Actuellement ingénieur de la Sté hydro-électrique de Lyon, chef de service des travaux de construction du barrage et de l'usine hydro-électrique du Fier, à Seyssel (Ain). ‡ 1. Correspondance : Châtillon-Sain-Jean (Drôme).

m VIBERT Marcel (1882), 🐇, a été conseiller de l'A.; ingénieur à la Sté Andes fonderies électriques, à Arudy (Basses-Pyrénées). Actuellement directeur de la filature lyonnaise de shappes J. Villard et C', Lyon. Domicile: 92, boulevard du Nord, Lyon. Prisonnier de guerre, camp de Gutersloh (Westphalie). (La suite au prochain numéro).

1600

Le Gérant : P. LEGENDRE.

Imp. P. LEGENDRE & C", 14, rue Bellecordière, Lyon,

Avis divers

Pour éviter des pertes dans l'envoi, par suite des changements d'adresse des camarades aux Armées, l'expédition du Bulletin est faite au domicile du sociétaire.

En vertu de nouvelles instructions de M. le Ministre de la guerre, l'impression des numéros de secteurs postaux n'est plus autorisée simultanément avec celle des numéros de régiment et beaucoup de renseignements ont dù être supprimés, par suite de la Censure militaire. Notre Secrétariat se charge de faire parvenir, autant qu'il lui est possible, les correspondances (affranchies s'il est nécessaire), aux sociétaires dont les adresses actuelles ne seraient pas connues de nos camarades.

Afin d'éviter des confusions dues à l'homonymie d'un grand nombre de camarades, nous prions les membres de l'Association de toujours faire suivre leur signature de la date de leur promotion et de leur prénom usuel. L'expérience journalière nous oblige à leur recommander également d'écrire très lisiblement les chiffres et les noms propres.

Nous recommandons à nos sociétaires de conserver la collection de guerre de nos Bulletins, qu'ils seront heureux de posséder plus tard pour revivre les souvenirs de notre époque. Pour les numéros qui leur manqueraient ou qui se seraient détériorés, les réclamer à notre Secrétariat en joignant 0 fr. 75 par exemplaire demandé. Ne pas attendre, nos réserves de vente étant limitées.

Notre Secrétariat, 24, rue Confort, est en fonctionnement normal. Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise, 24, rue Confort, LYON.

Téléphone: 48-05

Bureau ouvert de 14 h. à 17 heures

Samedi 22 Septembre

A 19 heures 30 précises

DINER DE GUERRE

Prix: 4 francs

Brasserie-Restaurant des Archers

Rue de l'Hôtel-de-Ville (angle rue des Archers)

(Salle réservée au premier étage)

Pour la bonne organisation, se faire inscrire au Secrétariat (Tél. 48-05). Nous prions les fidèles camarades de ces petiles réunions, de faire de la propagande individuelle auprès de leurs amis et camarades de promotion, pour les engager à se joindre à eux.

Donnez-vous Rendez-vous aux

Réunions hebdomadaires au local de l'Association 24, rue Confort Les Samedis de 20 heures à 22 heures

Vous y retrouverez des amis, vous y traiterez des affaires

GROUPE DE PARIS

Tous les camarades résidant actuellement à Paris ou s'y trouvant de passage sont convoqués aux Réunions de guerre du groupe qui ont lieu le PREMIER JEUDI DE CHAQUE MOIS, à partir de 20 heures.

GRANDE BRASSERIE VICTOR (Salle réservée)

28, Boulevard des Batignolles (Métro : Clichy ou Rome)

Ces soirées sont précédées d'un petit diner facultatif, qui réunit les convives, à 19 heures, au même local. (Prix : 3 fr. 50)

Prochaine Réunion : Jeudi 4 Octobre